



Le livre
de

Saint-Cergues

2013

Bulletin annuel
d'information n° 29




Saint-Cergues
Station Climatique  des Vairons



PISCINE 74
François Saddier

Concepteur
de bien-être





Tél. **06 22 93 79 30**

177, allée de la gare - **74140 Saint-Cergues**

contact@piscine74.fr

- Construction de piscine en béton armé ou en bois
- Piscine en kit assisté ou clé en main
- Entretien et rénovation sur piscine existante
- Abris de piscine, volet et couverture de sécurité
- Traitement automatique (sel, chlore...) et robots
- Vente de produits piscine
- Vente et installation de spa et sauna

www.piscine74.fr



WWW.GAINDEPLACE.FR
vous souhaite une **bonne journée...**



**GAIN
DE.FR
PLACE**

SCHMIDT-WABNITZ
immobilier
www.schmidt-wabnitz.com

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION



BUREAU A JUVIGNY



**VITRINE PUBLICITAIRE
A ST CERGUES**



BUREAU A BONNEN EN CHABLAIS

850 Route de Paconinges • 74100 JUVIGNY
04 50 37 53 45

353 Avenue du Léman • 74890 Bonnen en Chablais
04 50 31 02 17

Edito

Vie municipale

Nos élus	5
Personnel communal	6
PLU, croissance démographique et habitat à Saint-Cergues	6
Mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme	8
Les nouvelles constructions	9
Regard sur la bibliothèque	10
Travaux	11
Finances	12
Des gestions adaptées pour notre patrimoine naturel	17
Le verger des Touvières	18
Le rucher communal	19
Au bord du chemin	19
Haie indigène	20
Saint-Cergues fête Noël	20
Chasse aux œufs	21
Les maisons fleuries	21
CCAS	22
Comités de quartier	24
Journée Citoyenne de l'Environnement	25
Fête de la musique	26
Bibliothèque	28
Ecole des Beaux-Arts du Genevois	30
Service jeunesse	30
Les travailleurs frontaliers	32
Etat civil	35
	36

Syndicat intercommunal

Sifor, le 29 août 2013, la journée du Foron !	37
Sidefage : vous triez, nous valorisons !	38
Le mot du président du SIGCSPRA	40
Centre de secours principal	41
Annemasse-Gaillard	41

Vie scolaire

Ecole maternelle	42
Ecole élémentaire	43
Fête des écoles	44
Quoi de neuf à l'école	45

Vie associative

APE	46
Sou des écoles	47
Harmonie municipale	48
Lannacroche	49
La chorale la Clef de l'Archet	50
La CERFF	51
Les Compagnons de la Servette	52
Club Joie de vivre	53
L'ADMR des Voirons	54
Anciens Combattants	55
Amicale des donateurs de sang bénévoles	56
Association Education Populaire	57
MJC des Voirons	58
Country Attitude	62
Créativa	63
Ski Club	64
Football Club	66
Tennis Club	67
ACCA La Diane des Voirons	68

Amicale des Amoureux de la Gaule	69
Vieux Volants des Voirons	70
Moto Club	71
Bulldogs	72
Liste des associations	73

Libre parole

Le Grand Genève en marche	74
Une année à la ruche	78
Bonne chance à nos nouveaux collégiens !	79
Gastronomie	79

Culture et histoire

Commémorations	80
----------------	----

Jeux

Pour enfants et adultes	82
-------------------------	----

Infos pratiques

Infos mairie et administrations	84
Nouvelles modalités électorales	86



Mairie de Saint-Cergues
963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues

Tél. : 04 50 43 50 24
Fax : 04 50 94 68 79
Courriel : mairie@saint-cergues.fr



Agence de l'Hermance



AGENCE DE L'HERMANCE

Tél : 04 50 94 70 29

www.chimmobilier.com

20, rue de l'Archet - 74140 Saint-Cergues

04 50 94 70 29

infochimmobilier@wanadoo.fr

WWW.GAINDEPLACE.FR

vous souhaitez une bonne nuit !



Spécialiste de l'aménagement pour vos bureaux, maisons individuelles, résidences secondaires et hôtellerie. Une réponse design et pratique à vos problématiques d'espace.



ACS - Aménagement Intelligent

04 75 42 25 25 // acs26@orange.fr // WWW.GAINDEPLACE.FR

GAIN DE PLACE

SALON DE COIFFURE

**Hommes
Femmes
Enfants**




**06 61 25 39 66
04 50 95 37 91**

Horaires d'ouverture

Lundi	sur rendez-vous
Jeudi	9-12 h / 14-20 h
Vendredi	9-19 h
Samedi	9-14 h

**142, rue du Pommi
74140 Saint-Cergues**

contact@lili-marlene.net



Lili Marlène

www.lili-marlene.net

*Chères Saint-Cerguaises,
chers Saint-Cerguois,*

C'est toujours avec le même plaisir que nous vous livrons l'édition annuelle de notre bulletin, dans laquelle vous trouverez des informations sur le travail de la municipalité et sur la vie associative de votre village.

Puisque nous sommes en période pré-électorale, je me dois de rester neutre dans cet éditorial, étant cantonné par la loi à la seule possibilité de donner quelques informations d'ordre général sur l'année écoulée et les grands dossiers en cours.

Je veux donc en priorité vous parler de la 2 x 2 voies, travaux considérables qui éprouvent nos patiences... Travaux ô combien nécessaires toutefois, pour notre sécurité et pour la qualité de nos accès de part et d'autre du village.

Je déplore tout comme vous l'état catastrophique de nos voies de desserte qui servent d'itinéraires de déviation, passées sous la responsabilité de l'Etat pendant les travaux. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'Etat justement doit procéder à la réfection des voiries sur la route des champs de Bey et sur la route des prés courbes, qui supportent des trafics énormes actuellement, du fait de la fermeture du passage inférieur des Hutins (pont cadre). Sachez que nous ne ménages pas nos efforts pour demander à la Direction Régionale de l'Equipeement de faciliter les choses pendant ces travaux, mais il est bien difficile de se faire entendre, fort malheureusement.

Saint-Cergues traverse la phase la plus difficile du chantier. Bientôt, dès le mois d'avril, le passage inférieur des Hutins rouvrira, ce qui sera un grand soulagement pour nous tous. Puis, et c'est là une très bonne nouvelle, au niveau de la création du pont vers notre stade, les chargements effectués et les tassements de matériaux se sont passés beaucoup mieux que prévu ce qui fait annoncer à l'Etat l'achèvement de cet ouvrage d'art pour juillet 2014, avec donc presque dix mois d'avance !

Ayons à l'esprit, encore une fois, ce que sera notre village une fois ce très gros chantier terminé.

La révision du PLU avance et nous avons organisé une deuxième réunion publique pour présenter notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ces documents sont à votre disposition en mairie ainsi qu'un livre blanc, vous permettant de faire des remarques ou commentaires.

Le projet de bâtiment multi-activités avance, le permis de construire est en cours, les appels d'offre ont débuté et les travaux devraient commencer en février/mars.

Mes propos devant être succincts, je veux donc simplement vous souhaiter à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2014.

Je veux du fond du cœur remercier toutes celles et ceux, commerçants, associatifs, citoyens, qui participent à faire de notre village une commune dynamique et vivante.

A Saint-Cergues, le 28 novembre 2013
Votre maire, **Gabriel Doublet**



Les élus de Saint-Cergues



Gabriel Doublet
Maire, vice-président
Annemasse Agglo



Danielle Cottet
Adjointe en charge de
l'aménagement du territoire,
urbanisme, PLU, PLH.
COMMISSIONS FINANCES,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
PERSONNEL, VIE SOCIALE,
ENVIRONNEMENT.



Evelyne Février
Conseillère déléguée
en charge de la
communication et
des comités de quartier.
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,
FINANCES, PLU.



Magalie Briffaud
Adjointe en charge
des finances.
COMMISSIONS VIE SOCIALE,
PERSONNEL, ADMINISTRATION
GÉNÉRALE.



Bernard Balsat
Conseiller.
COMMISSIONS COMMUNICATION,
COMITÉS DE QUARTIER, CULTURE,
PLU.
VICE-PRÉSIDENT ANNEMASSE
AGGLO.



Jean-Marc Peutet
Adjoint en charge de la
jeunesse, de l'éducation
et de la vie sportive.
COMMISSION ENVIRONNEMENT.



**Marie-Christine
Balsat**
Conseillère.
COMMISSIONS URBANISME,
PLU, PLH, ADMINISTRATION
GÉNÉRALE, PERSONNEL, VIE SOCIALE,
FOIRES ET MARCHÉS.



Jean-Pierre Roda
Adjoint en charge
de la culture.
COMMISSIONS COMMUNICATION,
COMITÉS DE QUARTIER, JEUNESSE,
ÉDUCATION, VIE SPORTIVE, PLU.



Claude Biltgen
Conseiller.
COMMISSIONS URBANISME,
PLU, PLH, TRAVAUX,
ENVIRONNEMENT.



Pascale Burnier
Adjointe en charge de
l'administration générale
et de la vie sociale.
COMMISSIONS COMMUNICATION,
COMITÉS DE QUARTIER, PERSONNEL,
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE.



Jean-Marc Combette
Conseiller délégué.
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE.
VICE-PRÉSIDENT DU SIFOR.



Robert Bosson
Adjoint en charge
des travaux.
COMMISSIONS URBANISME,
PLU, PLH, FINANCES.



Françoise Fillon
Conseillère.
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,
VIE SOCIALE, PERSONNEL,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE,
FOIRES ET MARCHÉS.



Nicolas Balverde
Conseiller délégué en
charge de l'environnement.
COMMISSIONS URBANISME, PLU,
PLH, PERSONNEL. CONSEILLER
SCIENTIFIQUE POUR LE RÉSEAU
NATURA 2000.



Catherine Mouchet
Conseillère.
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,
CULTURE, JEUNESSE, ÉDUCATION,
VIE SPORTIVE, FOIRES ET MARCHÉS.



Jacques Roche
Conseiller.
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT
ET CULTURE.



Josiane Russo
Conseillère.
COMMISSIONS URBANISME, PLU,
PLH, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,
COMMUNICATION, COMITÉS
DE QUARTIER, FINANCES.



Claude Schneider
Conseiller.
COMMISSION TRAVAUX.



Brigitte Sofi
Conseillère.
COMMISSIONS URBANISME, PLU,
PLH, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,
PERSONNEL, VIE SOCIALE,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.



Jean-François Tudeau
Conseiller.
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,
COMMUNICATION, COMITÉS DE
QUARTIER, CULTURE ET FINANCES.



Agnès Crozetière
Conseillère.



Claude Vernay
Conseiller.



Le service scolaire

Personnel communal

Départs

- Elodie Faure, du service urbaniste, est partie fin juin, pour découvrir l'Australie.
- Patricia Zwitzer qui surveillait les enfants dans le temps cantine, a dû nous quitter aux vacances de la Toussaint, faute de renouvellement de son contrat avec l'éducation nationale comme assistante du directeur de l'école élémentaire.

Arrivées

- Le service scolaire a réalisé plusieurs recrutements cette année, toujours dans le but de répondre à une hausse croissante des effectifs ou simplement pour remplacer des agents.
Au 1^{er} mai, Sabrina Ostertag a rejoint l'équipe du service scolaire afin de reprendre le nettoyage de la mairie et travailler sur la cantine.
A la rentrée 2013-2014, Christelle Pavrianou et Sophia Adolphe sont venues renforcer l'équipe de la cantine. Suite au départ de Patricia Zwitzer, Emilie Delbreuve a été recrutée pour la remplacer dès le 04 novembre.
- Christopher Antion a rejoint le service jeunesse après le départ de Sébastien Berard en janvier.
- Julien Hedevin a repris le poste d'instructeur-urbaniste au 1^{er} septembre. Dans le cadre de la mutualisation de l'urbanisme avec l'Agglo, il sera transféré au 1^{er} janvier 2014 mais continuera de gérer la commune.



Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans nos équipes.

Naissance

- Nous présentons toutes nos sincères félicitations à Audrey Camus, directrice adjointe des centres de loisirs, du service jeunesse à l'occasion de la naissance de sa petite Edena le 17 juillet.



PLU, croissance démographique et habitat à Saint-Cergues

La démarche de révision du PLU a franchi une nouvelle étape importante avec la finalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce PADD, qui a été présenté en réunion publique le 25 novembre 2013, a permis de mettre en exergue de nombreux éléments sur la démographie et l'habitat de notre commune.

Saint-Cergues connaît depuis le début des années 2000 une croissance démographique soutenue (depuis 1999 la commune a accueilli environ 1 000 nouveaux habitants, soit près de 40 % de croissance). Aujourd'hui nous comptons près de 3 500 Saint-Cerguaises et Saint-Cerguois. Cette croissance s'explique par une situation géographique attractive, placée au centre d'un "carrefour" dynamique avec un cadre de vie idéal : un territoire "bourg" resté rural aux portes de la ville agglomérée.

Malgré des changements de dynamique opérés ces 10 dernières années, le parc de logements est principalement constitué d'habitat individuel (environ 70 %) avec peu de logement locatifs et locatifs aidés. Ce développement a entraîné au fil des ans une forte consommation de l'espace, et le parc de logements n'est pas assez diversifié pour permettre à tous de vivre et de s'installer sur notre commune.

Cette situation n'est pas satisfaisante et ne permet pas de répondre aux besoins de la population à l'échelle de notre bassin de vie. Elle n'est par ailleurs pas conforme aux obligations portées par les lois SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), ENE (Engagement National pour l'Environnement) et le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) de la Région d'Annemasse qui favorisent diversité, mixité sociale, densité des constructions et limitation de la consommation de l'espace. Dans ce cadre, la maîtrise et l'organisation de la croissance est essentielle. Il est nécessaire pour cela de procéder à des rééquilibrages entre développement et préservation du cadre de vie. ■

Danielle Cottet



Mutualisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2014, toutes les instructions des autorisations d'urbanisme seront traitées par un service d'Annemasse Agglo. Cela concerne les permis de construire, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme, les permis d'aménager, les permis de démolir et également toutes les conformités de fin de travaux.

Suite au désengagement de l'état, la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'aura plus cette compétence.

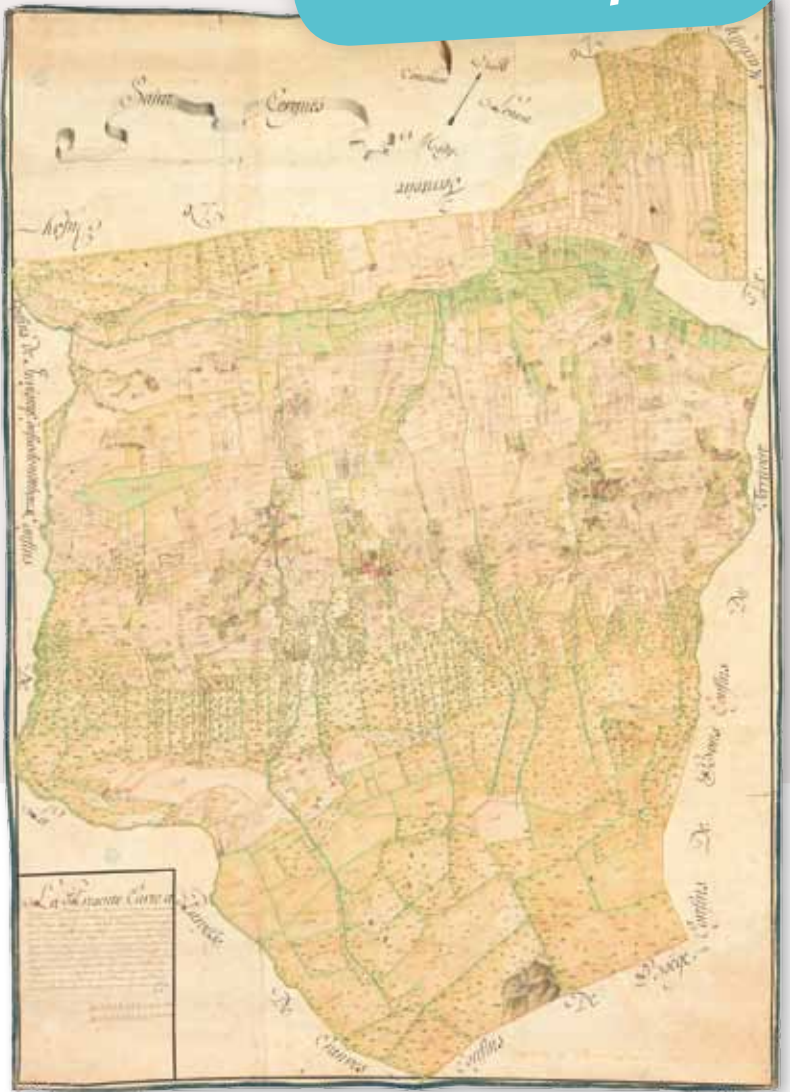
De ce fait, soit les communes instruisent toutes les demandes, soit elles se regroupent pour assurer cette mission.

Saint-Cergues a choisi, avec 7 autres communes d'Annemasse Les Voirons Agglomération, de créer un service mutualisé au sein des services d'Annemasse Agglo pour réaliser cette tâche. Les 7 autres communes sont : Annemasse, Ambilly, Bonne, Etrembières, Juvigny, Lucinges et Machilly.

Sur les 12 communes qui forment Annemasse Les Voirons Agglomération, 4 gèreront en direct leurs instructions. Il s'agit de Cranves-Sales, Gaillard, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand. Ce travail est déjà réalisé par leur service communal.

Pour la commune de Saint-Cergues, le changement le plus important est d'ordre financier. En effet, ce service effectué par la DDT était gratuit alors qu'à partir du 1^{er} janvier 2014, il représentera un coût d'environ 44 000 € par an pour la collectivité, revalorisé tous les ans en fonction du nombre d'actes.

Pour les pétitionnaires, il y aura peu de changements. La mairie reste le guichet d'accueil et garde la compétence pour la délivrance des actes. Ce sera toujours le maire qui signera les arrêtés.



Tout se passera en commune avec une permanence physique de l'instructeur un jour par semaine (le jour n'est pas encore défini). Tous les renseignements (extrait cadastral, zonage PLU, formulaires papier, dépôt de demande d'urbanisme...) seront assurés par le service communal.

Pour les questions nécessitant l'avis ou le conseil de l'instructeur, une permanence téléphonique sera possible directement au service mutualisé à Annemasse Agglo.

La rencontre avec l'architecte conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sera toujours assurée en mairie et les rendez-vous avec l'adjointe à l'Aménagement du Territoire seront maintenus. La commission d'urbanisme continuera sous sa forme actuelle en mairie, à savoir une fois par quinzaine. ■

Danielle Cottet





Les nouvelles constructions au 21 octobre 2013

Années	Certificats d'urbanismes déposés	Permis de construire déposés	Permis de construire modificatifs	Déclarations préalables	Permis d'aménager
2006	15 dont 1 CU (b)	36	13	20	
2007	17 dont 9 CU (b)	16	8	76	
2008	68 dont 8 CU (b)	18	6	85	
2009	85 dont 9 CU (b)	27	8	77	
2010	117 dont 7 CU (b)	43	6	107	
2011	82 dont 4 CU (b)	43	10	75	
2012	131 dont 10 CU (b)	25	24	97	3
2013	114 dont 7 CU (b)	28	16	95	4

Permis de construire déposés

• Déposés	28
• Accordés	16
• Refusés	5
• Annulés	2
• Rejet tacite	0
• En attente	5

Pas de dossier en attente pour les années précédentes.

Déclarations préalables

• Déposées	95
• Non opposition	0
• Prescription	68
• Opposition	16
• Sans suite	0
• Annulées	0
• Rejet tacite	7
• En attente	10
• Sursis à statuer	1

Permis de construire modificatifs

• Déposés	16
• Accordés	16
• Refusés	0
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	0

Certificats d'urbanisme

• Irrecevables	6 CU (a)
• En attente	8
• Positifs	93 dont 6 CU (b)
• Négatifs	1 CU (b)

Permis d'aménager

• Déposés	4
• Accordés	3
• Refusés	1
• Annulés	0
• Rejet tacite	0
• En attente	0

Regard sur la bibliothèque

La bibliothèque, sera répartie en plusieurs espaces aménagés afin de favoriser le confort et la convivialité du lieu.



Ce plateau, conçu comme un grand salon, sera lumineux et chaleureux révélant dès l'entrée une place importante accordée à la détente. Un jardin de lecture offrira la possibilité de lire en extérieur et d'accueillir des animations en plein air.

Des fonds spécifiques et les services autour du numérique

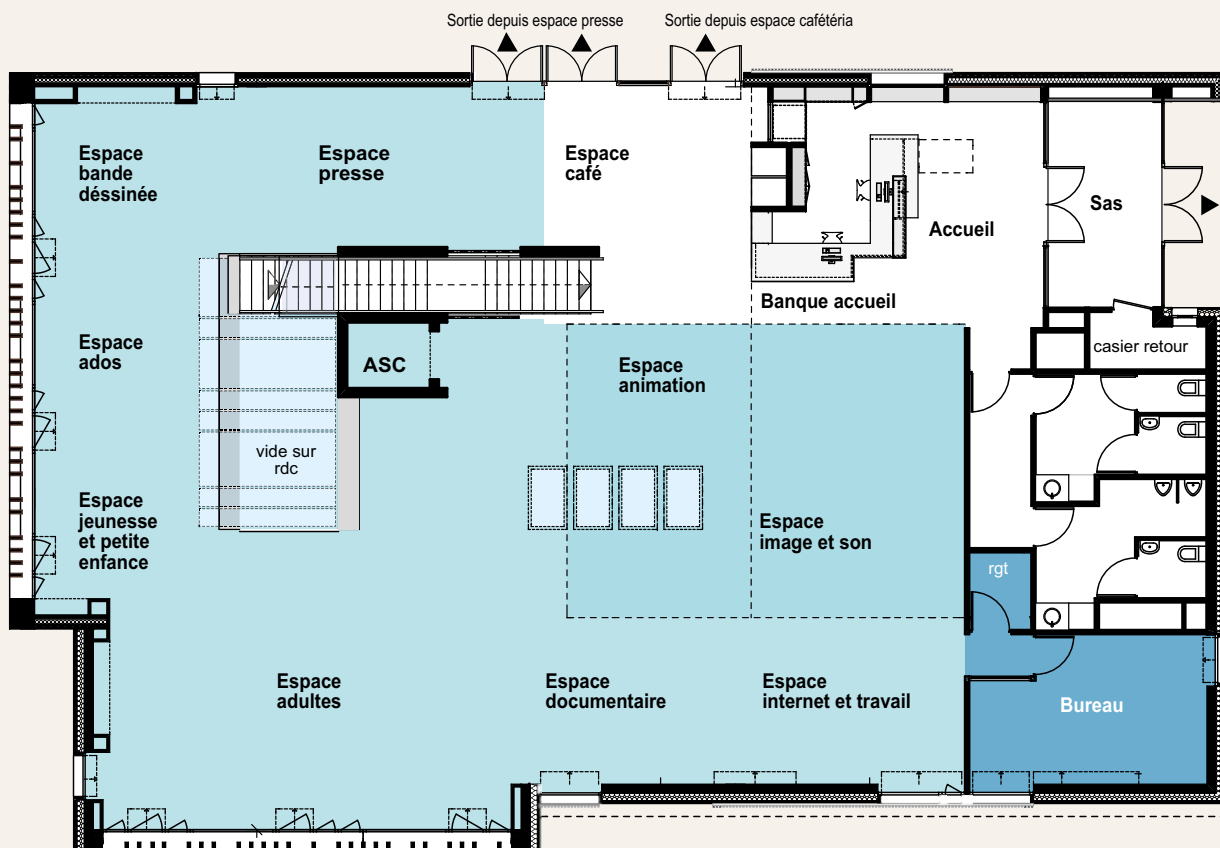
La bibliothèque développera certains fonds spécifiques tels que les bandes dessinées et les mangas, les livres audio, un point presse...

Le numérique fera partie intégrante de l'offre documentaire. La structure proposera ainsi des services adaptés aux nouvelles pratiques culturelles et mettra à disposition :

- un espace images et son qui contiendra des collections de CD et de DVD,
- un accès internet,
- des tablettes numériques et des liseuses avec une offre de livres électroniques variée,
- une borne d'écoute pour permettre la consultation des CD,
- le portail documentaire proposera le catalogue en ligne, la consultation du compte lecteur, les informations concernant l'activité de la bibliothèque...
- des bornes de consultation pour interroger le catalogue.

Répartition des espaces intérieurs

- L'accueil et le service au public : sas d'entrée, espace d'accueil, espace café, sanitaires.
- L'espace public : espace presse, espace bandes dessinées, espace jeunesse, espace ados, espace adultes, espace d'animation et d'exposition, espace documentaire, espace image et son, espace internet et travail.
- L'espace de travail interne : bureau, réserve, atelier, office, sanitaires et local d'entretien.





Travaux

Travaux terminés ou encore en cours en 2013.

Salle informatique école élémentaire

Comme annoncé lors du précédent bulletin, les travaux de la nouvelle salle informatique et bibliothèque d'une capacité totale d'environ 38 enfants, ont débuté lors des dernières vacances d'été. A ce jour, ils sont pratiquement terminés. Il reste la pose d'un élévateur PMR (Personnes à mobilité réduite) qui interviendra lors des prochaines vacances de Noël. S'en suivra la commission de sécurité puis l'entrée en fonction vers mi janvier 2014. Ce nouvel équipement aura coûté environ 190 000 € TTC.



ROGUET

PAYSAGE PISCINE

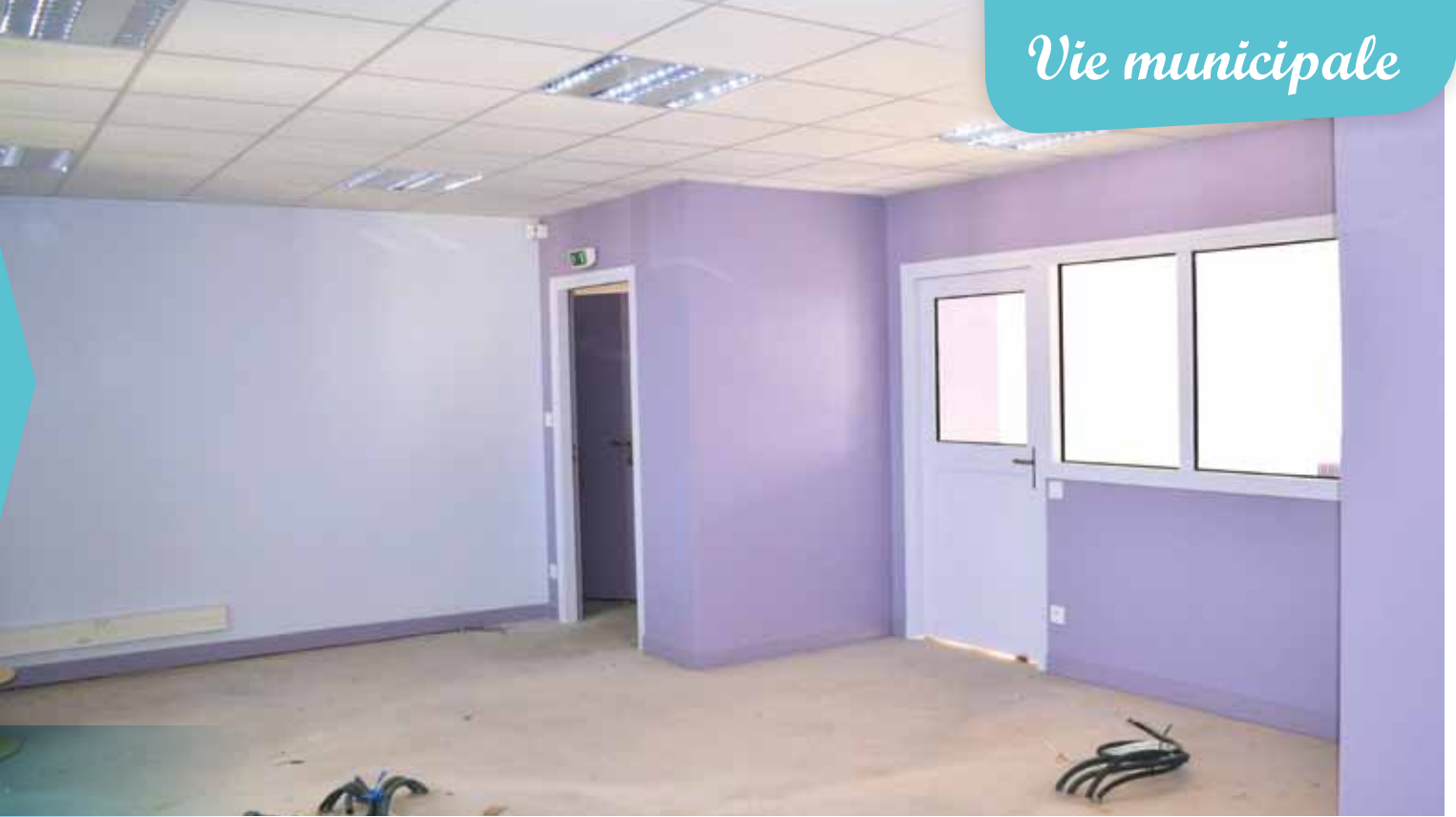
AMENAGEMENTS ENTRETIEN PISCINE SPA SAUNA

www.roguet.fr • contact@roguet.fr

Siège social 849, route de Loëx 74380 BONNE T. 04.50.39.21.55

Magasin Piscine RN 206 152, route des Vouards 74140 ST-CERGUES T. 04.50.43.50.05





Préau de l'école élémentaire

Il avait été prévu la réfection du préau de l'école élémentaire. Au cours des travaux, il s'est avéré que la structure était dans un état tel que la municipalité a décidé, non sans nostalgie, et dans un souci de sécurité pour les enfants, de démolir cet équipement. Un chapiteau faisant office de préau a été installé jusqu'à ce qu'un nouvel équipement soit construit.

Comptoir
des idées

Votre courtier
en achat d'impression

Contact : Agnès COUTURIER
agnes@comptoir-des-idees.fr
Portable 06 80 03 67 40
Standard 04 76 75 14 70
26, rue de l'Europe - 38640 Claix
www.comptoir-des-idees.fr



 Suivez-nous sur Facebook

IMPRESSION NUMERIQUE

IMPRESSION OFFSET

IMPRESSION ROTATIVE

Travaux (suite)

Plateforme élevatrice à la MJC

Maintenant équipée d'une plate forme élévatrice dont le coût est de 15 370 € HT, la MJC est désormais accessible en toute sécurité aux personnes à mobilité réduite.



Rue des Allobroges

Les deux plateaux surélevés, en pavés, de la rue des Allobroges au niveau de l'église et de la mairie ont particulièrement souffert au fil du temps et au passage de gros véhicules. Il a donc été décidé de les refaire en enrobé, plus résistant. Celui situé au niveau de l'allée des Pauses Longues, sera rallongé pour intégrer le départ de la route des Ecoles, au niveau de la mairie.



SOCIETE ELECTRO-MECANIQUE DU GNEVOIS
S.E.M.G.
EQUIPEMENTS ELECTRO-MECANQUES
HYDRO-ELECTRIQUES
TRAITEMENT DES EAUX
ETUDES INDUSTRIELLES
AUTOMATISMES - TELESURVEILLANCE
45, route des Tattes - 74580 VIRY
Tél. 04 50 04 74 02 - Fax 04 50 04 87 32

CHEMINÉES ROHART Distributeur Chazelles
CREATIONS PERSONNALISEES
CHEMINÉES BIO-ETHANOL
FOYERS FERMÉS
POÊLES - CUISINIÈRES
BARBECUES
LES VOUARDS NORDS SAINT CERGUES
TÉL. 04 50 85 25 70 FAX 04 50 82 03 15



Travaux de voirie

Les nombreux et importants travaux d'assainissement, eaux pluviales et eau potable, entrepris depuis 2009 (voir bulletins précédents) arrivent à terme. Les derniers, la Vy du Bois, se sont terminés à l'été avec la pose d'un nouveau transformateur, nouvelle génération plus esthétique et plus discret.

Depuis septembre 2013, des travaux similaires ont été engagés à Boringes, depuis la RD 903 de Bons-en-Chablais.

Ces travaux, prévus en deux tranches, ferme et conditionnelle, se termineront à l'été 2014. Le coût estimé s'élève à 670 000 € HT dont 18 000 € HT à charge de la commune.



Aménagement du carrefour RD15 chemin des Corbeilles en limite de Juvigny

Prévu en 2012, puis reporté en 2013 pour des questions administratives, cet aménagement ne verra le jour qu'en 2014. ■

Robert Bosson

Début des travaux de voirie à Boringes.



Communiquez sans budget !



Votre site internet personnalisé avec référencement naturel et management des réseaux sociaux à partir de **199€/mois**.

connivence

PRINT
CREATIVE
& DIGITAL
FRIENDLY

26, rue de l'Europe
38640 Claix
Tél. 04 76 75 14 70
www.agence-connivence.fr

CONTACT
LAURENT MINGIN

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR ÉBÉNISTERIE

DELETRAZ



www.atelier-deletraz.com

BUREAU D'ÉTUDE

2 rue du parc B.P. 183
74101 ANNEMASSE cedex
Tél : 033 (0)4 50 38 31 39

ATELIERS

1127 route de Moniaz
74140 SAINT-CERGUES
033 (0)4 50 43 52 65

Boulangerie Pâtisserie «Au Bon Plaisir»



74140 st-Cergues
Tél. 04 50 43 51 12



aj

a. JACQUARD

413, Route des Veuards - 74140 Saint-Cergues - Tél +33 (0)4 50 43 52 66
Fax +33 (0)4 50 43 58 28 - www.ajacquardsa.com - info@ajacquardsa.com

Finances

En cette fin d'année, nous vous communiquons les principaux axes financiers qui ont fait vivre notre village de janvier à septembre 2013.

Fonctionnement

4 626 413 €

Prévision

2 235 344 €

Réalisation

- Charges à caractère général (eau, électricité, assurances, honoraires...) : **784 559 €**
- Charges de personnel : **969 330 €**
- Autres charges de gestion courante (cotisations intercommunales, subventions versées) : **343 350 €**
- Charges financières (intérêts des emprunts) : **125 837 €**
- Charges exceptionnelles : **12 268 €**

Investissement

2 654 231 €

Prévision

1 199 631 €

Réalisation

- Emprunts remboursement du capital : **285 296 €**
- Immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertions, licences, brevets...) : **395 687 €**
- Immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et réseaux) : **518 648 €**

Les recettes de nos deux sections budgétaires ne sont comptabilisées qu'en fin d'année, aussi vous aurez le compte administratif 2013 complet dans le "Cahier de Saint-Cergues" qui sortira en mai 2014. A toutes et à tous, nous vous souhaitons une très bonne fin d'année et une heureuse année 2014. ■

Magalie Briffaud



Des gestions adaptées pour notre patrimoine naturel

En 2010, la municipalité en concertation avec Annemasse agglomération a repris l'entretien du réservoir du Panfonex au Village du bois, alors que celui-ci était géré par le service des eaux.

L'objectif était de pouvoir conserver et améliorer un habitat naturel rare : "la prairie sèche". L'enjeu était de protéger les orchidées, notamment l'Ophrys bourdon qui fréquente le secteur. Nous avons donc retardé la date de fauche de la zone afin que toutes les espèces de fleurs et d'insectes puissent se reproduire. Ensuite, nous avons exporté le produit de la fauche afin d'amaigrir le sol. En effet, ces fleurs se développent sur des sols pauvres en matière organique.

En 2010, nous avons 5 Ophrys abeilles, en 2011 nous en avons inventorié 15, en 2012 il y en avait 32 et cette année 48 ! A présent le site regorge d'œillets superbes, de lotiers corniculés, de sainfoin... Nous tenons à remercier les agents techniques pour la réalisation de cet entretien qui a permis à la commune de conserver son patrimoine naturel.

C'est avec ces petits gestes qui ne coûtent rien, qui font appel au bon sens, que nous préserverons notre belle région. ■

Nicolas Balverde



Le verger des Touvières

La matinée du samedi 26 octobre 2013 a été consacrée à l'entretien du verger : coupe du gui, taille des branches mortes, fauche, plantation de trois porte-greffes pour sauvegarder les variétés de pommiers en très mauvais état.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons constaté qu'avec l'intervention effectuée à l'automne 2012, les arbres ont repris de la vigueur avec de nouvelles branches et bientôt, nous l'espérons, des fruits pour l'année prochaine. ■

Jean-Marc Peutet



Le rucher communal

Nos deux apiculteurs (Guy et Aloïs) ont prodigué, tout au long de l'année de bons soins aux huit ruches.

Malgré un printemps difficile, une première récolte de miel a pu avoir lieu cet été. Les priorités de nos deux apiculteurs sont la sauvegarde de l'abeille mellifère, la pollinisation de nos vergers communaux et l'envie de créer des vocations et de sensibiliser les enfants et les adultes à l'environnement. ■

Jean-Marc Peutet





Au bord du chemin

Quoi de plus agréable que de se promener sur les routes et chemins de nos campagnes, ombragés de beaux chênes ou d'autres belles variétés d'arbres d'ornement.

Pour ne pas les citer nous pensons aux communes de nos voisins Suisses telles que Puplinge, Jussy, Carra où de nombreux Saint-Cerguois vont s'y promener le week-end.

Cette année, la commune a démarré un programme de plantation de quatre chênes et de deux noyers au bord de la route de la Chapelle, afin d'aménager ces parcelles et de rendre cet axe routier très fréquenté plus agréable pour les habitants. Ombrager le réseau routier est aussi une façon de participer à la réduction du réchauffement climatique en contribuant à diminuer la température du bitume. Ce projet sera renouvelé aussi souvent que possible sur tout le territoire de notre commune. ■

Jean-Marc Peutet



Haie indigène

Aux Touvières et à la déchetterie.

En 2012 et 2013, la commission Développement Durable a souhaité recréer quelques champs bocagés afin de retrouver des paysages d'autrefois accompagnés d'espèces inféodées aux haies comme la Pie grièche-écorcheur, la Barbastelle d'Europe ou encore le Hérisson. L'objectif est de créer des lieux de vie pour la faune et la flore tout en améliorant l'esthétisme de nos campagnes. C'est pour cela que deux haies d'espèces indigènes (Noisetier, Cornouiller, Aubépine, Eglantier...) ont été plantées sur des terrains communaux. ■

Nicolas Balverde

Saint-Cergues fête Noël

C'est un magicien, autour du sapin, qui a émerveillé les enfants !



Chasse aux œufs

Chasse aux œufs, concours de dessins sur le thème des oiseaux, remise des chocolats et des prix ont égayé cette matinée bien pluvieuse.



Les maisons fleuries

Parmi les évènements municipaux il en est un convivial et chaleureux : la remise des prix des maisons fleuries et jardins potagers.

Cette année encore, balcons et façades étaient bien fleuris : géraniums flamboyants, pétunias cascadants et œillets d'Inde éclatants ! En ce qui concerne les potagers le jury a pu admirer de beaux jardins bien entretenus et garnis à souhait. Bravo à tous !

Les participants à ce concours se sont retrouvés autour d'un buffet campagnard lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 19 septembre où d'élégantes compositions florales ont récompensé les lauréats. D'admirables photographies de notre village, prises au gré des saisons ont été présentées mettant en scène la campagne environnante, les vallons, les ruisseaux, les Voirons... Cette soirée très réussie fut appréciée de tous. Et si vous participiez à l'embellissement de votre quartier ? Mettez votre jardin en vedette ! Créez un beau potager, adoptez des gestes écologiques, fleurissez votre balcon, agrémentez votre jardin ! En fleurissant votre maison, vous offrez un cadre de vie plus agréable à tous. Alors n'hésitez plus ! ■

Catherine Mouchet







CCAS

Du bureau de bienfaisance au Centre Communal d'Action Sociale.

200 ans d'histoire

L'aide aux personnes en difficultés ne date pas d'hier. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale, l'Etat leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale. Ils sont le moyen privilégié par lequel la solidarité locale peut réellement s'exercer.

Mission

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés.



Organisation

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale (représentants d'associations familiales, d'associations de personnes handicapées, de retraités, de personnes âgées, d'associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion...), nommées par le maire. La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

Statut

Le CCAS, géré par un conseil d'administration, a une existence administrative et financière distincte de la commune. Il dispose d'un budget autonome dont les principales sources de financement sont : la subvention communale, un tiers du produit des concessions de terrain dans les cimetières, les dons et legs ainsi que le produit de quêtes ou de collectes.

Le saviez-vous ?

Le CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier d'un avantage fiscal.

En effet, les dons consentis à certains organismes d'intérêt général à but non lucratif et à certaines associations d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt.

Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social. ■

Pascal Burnier



Conformément au code général des impôts (CGI) :

- le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant* (article 200 du CGI),
- les dons effectués au CCAS sont également déductibles pour les entreprises (mécénat social) à hauteur de 60 % des versements* (article 238 bis du CGI).

* Les montants des versements retenus peuvent être limités.



Comités de quartier

Voilà trois ans que les comités de quartier ont été mis en place. Le 20 mars 2013, la municipalité a convoqué les représentants des comités et les habitants afin de dresser un bilan des trois années écoulées.

Des propositions, des demandes et des suggestions ont été faites par les comités à la municipalité. L'assemblée a pu découvrir en images l'ensemble des réalisations et des travaux qui ont été menés, quartier par quartier. Un dialogue s'est alors instauré où chacun s'est prêté aux jeux des questions/réponses. L'assemblée s'est clôturée avec la nomination des représentants de quartier qui ont été tous reconduits dans leur mandat pour l'année 2013. ■

Evelyne Février



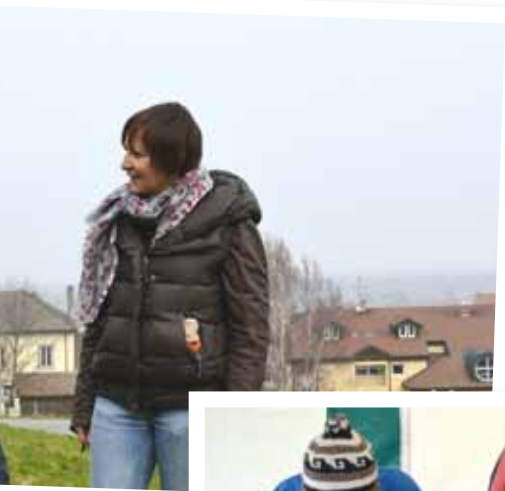
Une première édition pour la **Journée Citoyenne** de l'Environnement

En dépit des caprices de la météo, enfants et adultes se sont largement mobilisés pour cette première édition de la Journée Citoyenne de l'Environnement. Organisée le samedi 6 avril 2013, avec la participation du Sidéfage et de la CERFF, cette grande fête qui avait pour but d'éveiller les consciences aux enjeux écologiques, a réuni plus de 130 personnes.

Dès 8 heures, après le petit café de circonstance, les participants de l'opération de nettoyage se sont dirigés vers le verger des Touvières pour une explication sur l'importance de la sauvegarde et de l'entretien des vieilles variétés d'arbres fruitiers. Ils ont pu notamment assister à la pose de nichoirs à chauves-souris. Deux groupes ont ensuite été constitués afin de réaliser un nettoyage intégral du chemin du Sifor. A cette occasion, chacun a pu constater les habitudes déplorables de certaines personnes qui jettent sans scrupule dans la nature n'importe quel objet : pneus, vestiges de scooter et même coffre-fort éventré !

A 10 heures, derrière la mairie, une soixantaine d'enfants étaient au rendez-vous pour la grande chasse aux trésors organisée par l'équipe du service jeunesse. Chacun a pu participer à plusieurs ateliers mélangeant activités ludiques et pédagogiques sur le thème du tri sélectif. A l'issue de cette animation, dont l'objectif était d'apprendre à trier les principaux déchets du quotidien, tous les enfants sont repartis avec un livre. Placée sous le signe de la convivialité, la matinée s'est achevée dans la salle de la cantine où petits et grands se sont tous retrouvés autour d'un repas bio. ■



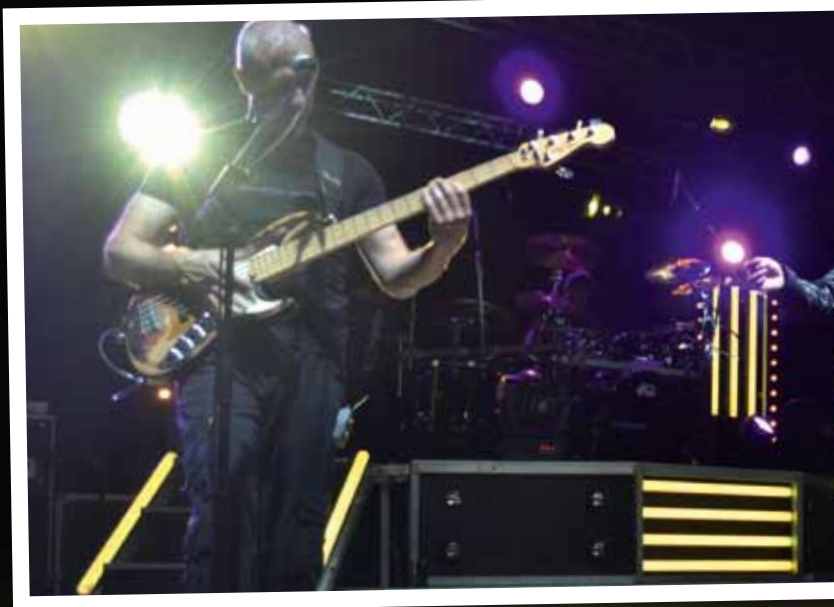


Fête de la musique

Record battu !

Près de 2 000 personnes, toutes générations confondues, se sont réunies samedi 22 juin 2013 pour donner vie à la troisième édition de la Fête de la Musique de Saint-Cergues.

Un nouveau record ! L'ambiance bon enfant était, comme chaque année, au rendez-vous de ce festival haut en couleurs qui a commencé au stade de foot dès 19 heures. Les associations de Saint-Cergues (MJC, Country Attitude, Ski Club, Clef de l'Archet) étaient aussi de la partie afin de proposer des rafraîchissements et de la petite restauration. Une occasion de prendre des forces avant de débiter cette soirée qui allait s'enflammer au fil des heures. Dès 20 heures, une foule de 1 000 personnes entourait déjà la scène pour écouter les sons reggae distillés avec talent par le groupe Green Valley Vibes. Une heure plus tard, ce fut au tour du groupe lausannois Vidal de nous offrir une prestation très rock et pleine d'énergie. A 22 heures, Motel prenait le relais pour un show phénoménal devant une foule chauffée à blanc. La soirée s'est clôturée par le désormais traditionnel feu d'artifice qui a enchanté petits et grands. Rendez-vous l'année prochaine pour une quatrième édition de la Fête de la Musique qui, on l'espère, battra un nouveau record ! ■



La chorale de Saint-Cergues



L'équipe du Ski Club





Le groupe Motel sur scène



Le groupe Green Valley Vibes sur scène



Le groupe Vidal sur scène

La mairie recherche actuellement de nouveaux talents musicaux pour la première partie de soirée. Si vous êtes intéressé, contactez directement la Mairie au 04 50 43 50 24 ou par mail à l'adresse suivante : evenements@saint-cergues.fr

L'équipe de la MJC



L'équipe de Country Attitude



Bibliothèque

La bibliothèque municipale propose tout au long de l'année des conférences, des expositions et des rencontres littéraires, elle organise également la fête du jeu et de l'environnement. Ces animations culturelles sont gratuites, tout comme le prêt de livres à domicile.

Vous y trouverez régulièrement de nombreuses nouveautés. Si vous avez envie d'offrir un livre ou que vous manquez d'idée de lecture, l'équipe vous invite à la rejoindre lors de ses "Apéro-lecture" qui auront lieu le 27 mars, 19 juin et 04 décembre 2014.

N'hésitez plus à venir vous inscrire : ce service, gratuit, est ouvert à tous ! ■



Ecole des
Beaux-Arts du Genevois (EBAG)
Service Annemasse Agglo



Les cours enfants et jeunes ont lieu dans le bâtiment de l'école élémentaire.

Mardi

• 7/8 ans : 17h - 19h

Mercredi

• 5/6 ans : 13h30 - 15h30
• 9/10 ans : 15h45 - 17h45
• 11/13 ans : 18h - 20h

Jeudi

• 14/18 ans : 18h - 20h

Programmation 2013/2014

- > **Septembre**
 - Samedi 21, dimanche 22 : **salon de lecture** à Couleurs d'automne.
- > **Octobre**
 - Vendredi 11 : "L'Ascension du Manaslu", **film et diaporama** commentés par Jan de Lint.
- > **Décembre**
 - Jeudi 05 : **apéro-lecture** autour des "coups de cœur littéraires de 2013".
- > **Février**
 - Vendredi 07 : **conférence** sur "Les Chemins de Compostelle".
- > **Mars**
 - Du 24 au 28 mars : **semaine** de la langue française et de la francophonie.
 - Jeudi 27 : **apéro-lecture** autour du Prix des cinq continents de la francophonie.
 - Vendredi 28 : **rencontre littéraire et musicale** avec Michel Berthod, auteur et chanteur savoyard.
- > **Avril**
 - Du 1^{er} au 25 avril : **exposition** photo "Lecture Nature".
 - Samedi 05 : **journée citoyenne** de l'Environnement.
 - Mercredi 23 : **animations** sur l'Environnement avec les scolaires.
- > **Mai**
 - Vendredi 16 : **conférence** "Fruits et vergers de notre région".
- > **Juin**
 - Jeudi 19 : **apéro-lecture**.



Horaires :

Mercredi 10h - 12h et 16h - 18h
Jeudi 16h - 18h
Vendredi 16h - 18h
Samedi 10h - 12h

Contact :

bibliotheque@saint-cergues.fr
Tél. 04 50 43 50 70

Renseignements 45, rue de la Libération - 74 240 Gaillard
Tél. 04 50 37 21 89 - Fax 04 50 38 43 10
ebag@annemasse-agglo.fr
www.ebag.annemasse-agglo.fr

Accueil du public Lundi 14h - 19h
Mardi 14h - 17h
Mercredi 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi 14h - 17h
Fermé le vendredi et pendant les vacances scolaires



L'accueil périscolaire, la demande explose...

Cette année et pour la première fois, le service jeunesse de la mairie de Saint-Cergues a dû mettre en place des critères de sélection concernant l'accès de son accueil périscolaire.

En effet, à l'issue des préinscriptions, le service a dû faire face à une trop forte demande, qui ne lui permettait plus de couvrir 100 % des besoins. Durant l'année scolaire précédente, la municipalité avait fait le nécessaire pour augmenter sa capacité d'accueil. Cette année, et en attendant l'arrivée du nouveau bâtiment, ce sont les locaux qui bloquent. Afin d'offrir une solution de garde à 100 % des familles, il a été décidé que les enfants seraient invités à choisir entre l'accueil du matin et celui du soir. Une fois par semaine, il est tout de même possible d'accueillir les enfants à la journée complète (matin & soir). Cette solution temporaire a eu l'effet escompté sur notre fonctionnement, car depuis cette rentrée scolaire, l'ensemble des demandes respectant ces critères a été accepté.

Concernant les autres accueils de loisirs, à savoir le centre de loisirs durant les vacances et chaque mercredi, les effectifs se portent très bien. Gaëlle, la directrice, dirige son équipe d'une main de maître et propose toujours plus de nouvelles activités pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs familles. Enfin, nous souhaitons la bienvenue à Christopher Antion qui remplace Sébastien Berard au poste d'animateur. Ce dernier ayant fait le choix d'un nouveau projet professionnel.



Fonctionnement des principaux services du SMAJE (Service Municipal d'Animation pour la JEunesse)

> **LE CLUB DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES** fonctionne durant chaque période de vacances scolaires (hormis celles de Noël). Il accueille les enfants de 3 à 17 ans et offre un programme d'activités adaptées pour chaque tranche d'âge : **les 3-5 ans** (de la petite à la grande section), **les 6-11 ans** (du CP au CM2), et **les 12-17 ans** (dès la 6^e).

Les stages se déroulent à la semaine mais nous acceptons également les inscriptions à la journée, une semaine avant le début de chaque période, sous réserve de places disponibles. Rappel des horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h.

> **LE CLUB DE LOISIRS CHAQUE MERCREDI** est également destiné aux enfants de 3 à 17 ans. Il est possible d'inscrire vos enfants en journée complète ou à la demi-journée, vous laissant ainsi l'opportunité de profiter d'autres activités dispensées par les associations de la commune, tel le ski alpin organisé par la MJC. Comme pour les vacances, il fonctionne de 7h30 à 18h.

> **LA PÉRIGOLADE** ouvre ses portes avant et après l'école pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Afin de garantir le bon déroulement et l'intérêt pédagogique du programme d'animations, les parents ne sont autorisés à récupérer leurs enfants qu'à partir de 18h. Ce service propose aussi de l'aide aux devoirs sur ses temps d'accueil. Rappel des horaires d'ouverture : 7h30 - 8h30 et 16h45 - 18h30.

Ces accueils ont la volonté de se démarquer de structures de type "garderie", et les animateurs vous proposent un large choix d'activités souvent associées aux projets éducatifs des écoles.

Un seul dossier d'inscription est nécessaire pour participer à toutes les activités du SMAJE, seul un bordereau de réservation est spécifique à chaque accueil de loisirs. Le dossier est valable pour toute une année scolaire.

Tous les documents peuvent être remplis et téléchargés depuis notre site internet :

www.smaje.fr

Le smaje.fr vous permet également de découvrir ou redécouvrir les activités vécues par votre ou vos enfants, de vous informer sur les différentes activités ou tout simplement de communiquer avec le service jeunesse.



Programme du Club de loisirs 2013

- **Du 3 au 14 mars** : Il était une fois...
- **Du 28 avril au 9 mai** : Sur le fil.
- **Du 7 juillet au 22 août** : Club de loisirs été "Splash".
- **Le 22 août** : Fête de fin du "Club de loisirs été", 17 h 30 à la MJC.
- **Vacances de Toussaint (dates à confirmer)** : Retour vers le futur.

Le SMAJE avec les écoles, les associations et le service culturel organisent en 2014

- **La journée citoyenne de l'environnement** : le 5 avril,
- **la fête de la nature et de l'environnement (réservée aux scolaires)** : le 23 avril,
- **la Fête du sport et des associations** : le 13 septembre (après-midi).





Le nouveau bâtiment

Avec une surface de 278 m², le bâtiment du club de loisirs permettra, dans un même lieu, d'accueillir au minimum 72 enfants de manière optimale (contre 58 aujourd'hui en configuration périscolaire, dispersés sur plusieurs sites). Les locaux s'articulent principalement autour de trois salles de 50 m² chacune (dont deux contigües), dédiées à des activités différentes. Ces salles aux ambiances distinctes permettront aux enfants de naviguer de l'une à l'autre en fonction de leurs envies. L'espace "calme", équipé de tapis et de matelas, favorisera les jeux au sol et les moments de détente. L'espace "travaux manuels" réunira les activités tournées vers les arts plastiques et autres jeux de société. Enfin l'espace "atelier", qui intégrera une petite cuisine, favorisera la pratique d'activités scientifiques et même culinaires ! Intégrant bureau, infirmerie et sanitaires, le bâtiment du club de loisirs sera directement relié à la salle des fêtes et au restaurant scolaire sans avoir besoin de passer par l'extérieur. Le gain de place et le fait d'avoir un lieu d'accueil unique contribueront à l'augmentation du temps dédié à l'activité des enfants.

Le club de loisirs disposera aussi d'un jardin propre d'environ 500 m². Ce jardin sera constitué d'une première partie arborisée, propice aux jeux calmes. La seconde partie sera, quant à elle, traitée en prairie basse de façon à pouvoir accueillir toutes sortes d'activités sportives. En cas de besoin et hors période scolaire, cet espace extérieur pourra être mutualisé avec la cour de la maternelle qui se trouve dans son prolongement. L'aménagement de ce jardin, simple et rustique fera écho à l'ambiance champêtre qui se dégage du village et de ses environs. ■



Pour plus de renseignements sur ces différentes actions, n'hésitez pas à contacter le SMAJE à la mairie au 04 50 43 50 24 ou par le biais de notre courriel : www.service-jeunesse@saint-cergues.fr

Nos frontaliers toujours plus nombreux

La commune compte 864 frontaliers recensés fin 2012. Le montant de la rétrocession est de 817 604 € donné par le Conseil Général.

Avec la livraison des deux programmes immobiliers, le premier situé à proximité du cimetière et le deuxième en lieu et place de l'Hôtel de France en face de l'église, le recensement de 2013 devrait dépasser largement la barre des 900 frontaliers.

Cette augmentation constante n'est pas prête de s'arrêter avec le projet du Grand Genève né en 2012 qui succède au premier projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevoise.

Sur 2000 km² entre l'Ain, la Haute-Savoie, Genève et le canton de Vaud vivent près d'un million de personnes (918 000 précisément) qui occupent 440 000 emplois dans ce bassin de vie.

Les équilibres entre territoires du Grand Genève posent parfois problème, car si Genève concentre 68 % des emplois (24 % pour la France et 7,5 % pour le canton de Vaud), elle n'a réalisé que 24 % des 65 460 nouveaux logements construits entre 2000 et 2010 (65 % pour la France et 11 % pour le canton de Vaud).

C'est donc plus d'un demi-million de personnes qui franchissent chaque jour la frontière. A l'annonce de ces chiffres, la construction du CEVA et la création des P+R (parkings relais) tout autour du canton de Genève sont de réelles nécessités pour espérer garder une certaine mobilité et une qualité de vie. ■

Jean-Marc Peutet



Lavy Fleurs
PRODUCTEUR
Ouvert toute l'année
1272, rue des Allobroges
74140 St-CERGUES (VOIE RAPIDE)
Tél. 04 50 94 62 32
Tél. 04 50 43 50 77
Fax : 04 50 94 63 79
lavy.fleurs @ orange.fr



**Boucherie
Charcuterie
Traiteur**
ICART Fils
sur commande, plats cuisinés, banquets, repas de famille
74140 Saint-Cergues
Tél. 04 50 43 53 54

Etat civil

Naissances

Date	Prénoms	Nom	Lieu
14/11/12	Sara	Bader	Thonon-les-Bains
12/12/12	Victoire Brigitte Annick Marie	Guilbert	Annemasse
29/12/12	Sacha Aaron	Beaumont	Annemasse
02/02/13	Louise Béatrice	Doublat	Annemasse
19/02/13	Maël	Benatier	Genève
05/03/13	Evan James	Dentand	Contamine-sur-Arve
07/03/13	Mathilde Juliette	Brovetto	Annemasse
08/03/13	Ella-Grace Maria	Bonnard	Annemasse
17/04/13	Lola Michèle Chantal	Roger-Lefrançois	Annemasse
18/04/13	Eloïse Dhélia	Van Court	Contamine-sur-Arve
22/04/13	Mathias Laurent Roland	Wirth	Contamine-sur-Arve
29/04/13	Gabriel	Bris	Thonon-les-Bains
18/05/13	Ethem Ahmet	Sahin	Contamine-sur-Arve
20/05/13	Damian Edmond	Chat	Contamine-sur-Arve
24/05/13	Andréa Pascal Michel	Bouvard	Contamine-sur-Arve
26/05/13	Matéo Giovanni	Bourgois	Contamine-sur-Arve
28/05/13	Louisa	Jahjah	Contamine-sur-Arve
08/06/13	Agathe Hélène Yvette	Fernex	Contamine-sur-Arve
21/06/13	Justine Marie	Bouvier	Thonon-les-Bains
06/07/13	Léonie Renée Joëlle	Larpin	Contamine-sur-Arve
12/07/13	Lucas	De Rocha Lopes	Annemasse
13/07/13	Enzo Christophe Joseph Yannick	Guerdner	Contamine-sur-Arve
23/07/13	Elyssa Hayet Beya	Ben Jeddou	Chambéry
03/08/13	Louis	Comaille	Annemasse
12/08/13	Jade Juliette Alice	Carmona	Annemasse
21/08/13	Haiden Dani	Le Dren Dupraz	Contamine-sur-Arve
03/09/13	Héloïse Maëva	Leuba	Annemasse
09/09/13	Rima	El Kardoudi	Contamine-sur-Arve
23/09/13	Lou Marie Madeleine	Brinca Guyard	Annemasse
25/09/13	Andrés Ezio Fabio	Calpena-Juarez	Metz-Tessy
02/10/13	Chloé Danielle	Francescato	Annemasse
03/10/13	Berat	Sezer	Contamine-sur-Arve
10/10/13	Zian Didier	Mermin	Contamine-sur-Arve
15/10/13	Etienne Jean	Kohler	Contamine-sur-Arve

Mariages

Date	Prénoms Nom (épouse)	Prénoms Nom (époux)
08/12/12	Laure Marie Dominique Dentand	François Remi Joguet
22/12/12	Silvia Alegria Mora Granizo	François Alexandre Mateo
13/04/13	Marina Martine Marie Geneviève Paccard	Adrien Jean-François Dombre
20/04/13	Martine Renée Boutelier	Bernard Alfred André Delobel
11/05/13	Laïla Sassi	Matthieu Philippe Ruppen
18/05/13	Elodie Camus	Damien André Douchi
08/06/13	Davina Catherine Ginette Blondel	Yohann Fernand Léon Gilles
15/06/13	Julie Adriana Josette Debled	Michaël Richonnier
29/06/13	Virginie Marie Hélène Assey	Christophe Jacky Raymond Albert Gouffé
06/07/13	Nadège Fringuello	Francis Lucien Bidoyet
06/07/13	Régine Madeleine Lubart	Antoine William Jacques
09/07/13	Alexandra Letulle	Agran Murselaj
20/07/13	Tatyana Vladimirovna Chirina	Grégory Joseph Alexandre Collomb
20/07/13	Maria-Isabel Rodriguez	Philippe Paul Viguier
24/08/13	Diana Caroline Nassel	Michel Oliveira
07/09/13	Paula Cristina Lopes De Lemos	Virginie Ribaudou

Décès

Date	Prénoms Nom	Lieu
04/01/13	Jean-Michel Marceau Octave Mairesse	Contamine-sur-Arve
17/01/13	Hélène Rose Juliette Nicolle Stillebacher	Contamine-sur-Arve
23/02/13	Simone Louise Bellossat veuve Biltgen	Reignier
23/02/13	Roger Raymond Robert Petermann	Contamine-sur-Arve
01/03/13	Simon Lucien Blanc	Contamine-sur-Arve
17/03/13	Isabelle Suzanne Favre épouse Viguier	Annemasse
22/03/13	Jeanne Dalvet épouse Niermarchal	Contamine-sur-Arve
04/04/13	Fernand Léon Rogazy	Annemasse
14/04/13	Jeanne Thérèse Voisin	Frangy
01/05/13	Paulette Bo veuve Peutet	La Roche-sur-Foron
01/06/13	Zanetti Renée Jacqueline	Contamine-sur-Arve
12/07/13	Andrée Madeleine Moraz veuve Duchosal-Binaz	Saint-Cergues
14/07/13	Gérard Marcel Fillon	Contamine-sur-Arve
26/07/13	Jean-Claude Mounerat	La Tronche
02/08/13	André Strappazon	Bonneville
22/08/13	Gilberte Alice Lee	Saint-Cergues
23/09/13	Hassina Ziat épouse Hannou	Annemasse
18/10/13	Prosper Lucien Barbet	Contamine-sur-Arve

Le 29 août 2013, la journée du Foron !

C'est en ce jour de fin du mois d'août qu'a eu lieu l'inauguration officielle du reméandrage du Foron à Saint-Cergues.



En effet, après des années d'études et de négociation foncière, le SIFOR (Syndicat du Foron) en partenariat avec la commune a pu réaliser cette belle opération.

Aidé au niveau technique par un maître d'œuvre (le bureau d'études CIDEE du Bourget du Lac (73)), les travaux ont été réalisés par l'entreprise Millet Paysage de Drumettaz Clarafond (73), d'août 2012 à mai 2013.

Pour rappel, le Foron, dans sa partie rurale (de Bons-en-Chablais à Ville-la-Grand), a fait l'objet d'une rectification de son tracé lors de l'opération de remembrement en 1974, perdant ainsi un important potentiel écologique.

La suppression systématique des sinuosités a entraîné une grande perte de diversité, des déconnexions avec les milieux humides adjacents et un étalement des écoulements à l'étiage rendant difficile le transit des poissons.

L'objectif du projet a été de permettre la reconquête d'une qualité physique pour le cours d'eau en remplaçant le lit dans des conditions "naturelles" et adaptées.

Les travaux ont permis la création d'un nouveau lit sur un linéaire d'environ 300 mètres avec la réalisation d'aménagements ponctuels visant à améliorer :

- les caractéristiques physiques (amélioration de la sinuosité, diversification des pentes, des écoulements et des faciès...),
- les caractéristiques écologiques (reconnexion des milieux périphériques, amélioration des potentialités piscicoles, diversification du couvert végétal...),
- le maintien des caractéristiques hydrauliques (zones d'expansion des crues...),
- les usages présents (exploitations agricoles).

Au total, 200 arbres et 1 080 arbustes plantés et 2 350 m² de prairie fleurie mis en place.

Le chemin de remembrement existant a été conservé avec la mise en place d'une passerelle en bois à l'amont et d'un dalot béton en aval.

Le coût des travaux s'élève à 299 156,08€ TTC. Ils sont financés à :

- 23 % par l'Agence de l'eau,
- 29 % par la Région Rhône Alpes,
- 28 % par le Département de la Haute Savoie,
- et 20% par le SIFOR.

A l'occasion de cette journée, une autre réalisation du SIFOR a aussi été mise à l'honneur : **le Chemin du Foron**.

Ce dernier était terminé sur notre commune mais il restait un tronçon non réa-

lisé entre les communes de Juvigny et Ville-la-Grand/Hameau de Crêt. C'est maintenant chose faite.

Vous pouvez désormais partir de la gare de Bons-en-Chablais et rejoindre celle d'Annemasse en empruntant le chemin du Foron. Au cours de cette balade, vous pourrez découvrir le vallon du Foron, ses zones humides, sa ripisylve (boisement de bord de rivière), le lac de Machilly...

Ce sentier pédestre, ayant été classé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, a été balisé selon la charte du Conseil Général, par le SIFOR aidé d'Yves Coduri de l'Association de Randonneurs et Coureurs à Pied de Cranves-Sales.

Le SIFOR tient particulièrement à le remercier pour son aide de tous les instants. ■





SIDEFAGE vous trie, nous valorisons !

Le SIDEFAGE est un syndicat intercommunal de gestion des déchets ménagers basé à Bellegarde-sur-Valserine. Il traite les déchets de 150 communes réparties dans l'Ain et la Haute-Savoie, soit près de 350 000 habitants.

Ce dernier collecte également les bouteilles et pots en verre, le papier, les cartonnettes, les bouteilles plastiques et les emballages métalliques afin qu'ils soient recyclés.

Que deviennent nos poubelles ?

Les ordures ménagères sont collectées à votre porte par les camions d'Anne-masse Agglo. Puis toutes les poubelles de l'agglomération sont transportées jusqu'au quai de transfert d'Etrembières afin d'être compactées dans des caissons. Ils sont mis sur un train pour être transportés et leur contenu est traité à l'usine de valorisation énergétique de Bellegarde-sur-Valserine.

Cette usine est exploitée depuis le 14 août 1998 par le SIDEFAGE et son opérateur SET Faucigny Genevois (filiale de Suez Environnement). Cette usine a incinéré pratiquement 120 000 tonnes d'ordures ménagères et assimilées en 2012 réparties en environ :

- 96 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées par ses adhérents,
- 14 000 tonnes de déchets encombrants ménagers incinérables issus des déchetteries de son territoire,
- 10 000 tonnes de déchets industriels banals.

Ces déchets ont été transformés en approximativement :

- 58 000 MWh d'électricité (dont les 3/4 vendus à EDF),
- 25 000 tonnes de mâchefers valorisés en travaux routiers ou en attente de l'être (plateforme de stockage intégrée au site de l'usine),
- 4 000 tonnes de métaux ferreux et non-ferreux extraits des mâchefers et recyclés.

La plateforme de Bellegarde-sur-Valserine, c'est :

- une installation performante, avec une exploitation partagée,
- une gestion innovante et optimisée des transports (combiné rail/route pour les 2/3 des entrées),
- une valorisation énergétique des déchets,
- un suivi environnemental, la rigueur de contrôles multiples, et une politique de concertation totale.



Le tri, un geste simple !

Le geste du tri permet de diminuer le volume de nos poubelles d'ordures ménagères mais aussi d'économiser les ressources en matières premières et de l'énergie.

L'aluminium, par exemple, est recyclable et réutilisable à l'infini. 670 canettes permettent de fabriquer 1 vélo. Pour 1 tonne d'aluminium recyclé, on économise 3 tonnes de bauxite.

Les déchets jetés aux ordures ménagères ne sont pas triés avant d'être incinérés. Les déchets recyclables doivent donc impérativement être déposés dans les conteneurs de tri pour avoir une nouvelle vie !

Points d'apports volontaires Annemasse Agglo

Pour connaître l'emplacement des conteneurs de l'Agglomération d'Annemasse, rendez-vous sur le site internet du SIDEFAGE : www.sidefage.fr

Le verre



ASTUCE On ne met que le verre alimentaire (qui a contenu des aliments à l'achat).

Le carton



ASTUCE Les gros cartons sont à déposer en déchèterie.

Le plastique



ASTUCE Pour le plastique on ne met que les bouteilles.
Les pots et autres sacs plastiques sont à jeter dans la poubelle ménagère.

Le réflexe déchetterie

Pour vos déchets encombrants et toxiques, les gros cartons, les déchets végétaux, les déchets électroniques et électriques... ayez le réflexe **DECHETTERIE**.

Déchetterie de Saint-Cergues :
Route de la Vy de l'Eau.

D'avril à octobre

Lundi et samedi 9h-12h et 13h30-19h

Mardi au vendredi 13h30-19h

De novembre à mars

Lundi et samedi 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi au vendredi 13h30-17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés.



Le compostage, un geste supplémentaire

Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, déchets végétaux...).



Tryez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost. Si vous n'avez pas de jardin pour mettre un composteur, utilisez un lombricomposteur, ou passez au compostage collectif avec vos voisins.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadeur du compostage du SIDEFAGE :

Mourad Ilman - 06 77 63 93 15 - compostage@sidefage.fr

Les particuliers qui le désirent peuvent se procurer un composteur auprès d'Annemasse Agglo.

Renseignements au : 04 50 87 83 00

Des questions ?

Les Ambassadeurs du tri du SIDEFAGE répondent à toutes vos questions sur le tri, le recyclage, le compostage et la réduction des déchets.

Associations, collectivités locales, ils se tiennent également à votre disposition pour mettre en place le tri dans vos structures ou vous prêter du matériel de tri lors de vos événements.

Retour sur les actions de l'ambassadeur du tri

De nombreuses actions de sensibilisation auprès du public sont menées tout au long de l'année sur le territoire d'Annemasse Agglo : interventions dans les établissements scolaires, prêt de matériel de tri aux associations, présence des ambassadeurs pendant les manifestations, distribution de bacs à tri pour le papier et de sacs cabas aux différentes mairies, actions de communication en partenariat avec les bailleurs...

Par exemple, il y a eu la présence à Saint-Cergues, d'un stand d'information pour la Journée Citoyenne, le 6 avril 2013.

Pour l'agglomération d'Annemasse, contacter :
Damien BEURRIER - anim3@sidefage.fr
06 88 53 30 85

Le mot du président du SIGCSPRA

C'est avec plaisir qu'une nouvelle fois je réponds favorablement à la demande de votre maire et du service communication afin qu'il me soit permis de faire le bilan des activités du SIGCSPRA dans votre bulletin municipal.

2013 n'étant pas encore terminé au moment où j'écris ces lignes, il me faut revenir sur les événements qui se sont déroulés courant 2012.

En tout premier lieu, pour ce qui concerne l'avenir du syndicat dont j'ai la charge depuis 2008, rien de bien nouveau ni d'important à signaler, si ce n'est une rencontre avec M. le Sous-Préfet de Saint-Julien, suite à son arrivée dans le département courant de l'été 2012, lors de sa visite au CSP d'Annemasse-Gaillard et au Groupement du Genevois, il y a tout juste un an.

Depuis cette date, plus rien. La décision définitive semble devoir attendre les élections municipales de mars 2014, puisque le mandat du Président et la durée de l'exercice de celui-ci dépendent directement du mandat des élus municipaux.

La gestion du syndicat n'a pas posé de réel problème en 2012, et n'en posera vraisemblablement pas pour l'année en cours. En effet, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont permis de dégager au compte administratif suivant un reliquat positif, qui a pu être repris dès l'établissement du budget primitif 2013, donc sans avoir besoin de recourir à un budget supplémentaire en fin d'année.

Fin mars 2012, c'est à l'unanimité des membres du comité syndical que ces comptes ont été votés, et je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues délégués des 20 communes membres pour la confiance témoignée lors du vote de ces délibérations financières.

Inutile de préciser que ces comptes étaient en parfaite conformité avec ceux de M. le Trésorier principal d'Annemasse, que je remercie pour les aides ponctuelles qu'il est en mesure de m'apporter en cours d'exercice.

Concernant votre commune, il est bon que vous sachiez que le montant de la participation de Saint-Cergues au budget du SIGCSPRA se montait à 104 601 € en 2012 pour une population de 3 238 habitants et est de 104 482 € pour 3 290 habitants en 2013. Grâce à la bonne gestion du syndicat et malgré une légère hausse de la population, il a été maintenu une quasi stabilité de la participation communale.

Il est bon de rappeler que le chiffre retenu par l'INSEE est le seul critère de calcul du montant de la participation demandée à chacune des collectivités membres du syndicat.

Pour Saint-Cergues, ce montant est de 31,75 € par habitant et reste légèrement inférieur à la moyenne de l'ensemble de notre territoire.

Au sujet de la partie opérationnelle du Centre de Secours Principal d'Annemasse-Gaillard, je laisse le soin au Commandant Bourguignon de donner les chiffres des interventions effectuées et les commenter dans son propre article. Il est cependant bon de noter que la hausse régulière du nombre d'interventions reste liée très directement à la hausse de la population, avec les conséquences logiques sur l'augmentation des déplacements, du secours à personne et des accidents domestiques.

Le dernier point que je traiterai concerne les visites de sécurité effectuées dans les Etablissements Recevant du Public (ERP). La Présidence de la commission chargée d'effectuer ces visites reste une lourde tâche, le nombre d'établissements soumis par obligations réglementaires à ces contrôles est en constante augmentation.

A noter les nombreuses visites d'ouvertures de nouveaux espaces commerciaux tels que Cap Bernard à Ville-la-Grand et bientôt Chablais-Parc à Annemasse.

Entre les visites périodiques, celles de contrôles et les inopinées, ce sont plus de 150 visites qui ont été effectuées en 2012.

A ce propos, qu'il me soit permis de féliciter les officiers préventionnistes qui

étudient l'ensemble des dossiers avant le passage de la Commission de Sécurité, mais aussi de remercier pour leur active participation, les agents de la Direction Départementale du Territoire (DDT), ceux de la Police Nationale et de la Gendarmerie, mais aussi vos élus et les responsables des services techniques des mairies concernées.

Pour la commune de Saint-Cergues, 4 visites ont été effectuées en 2012, dont voici le détail :

- la visite d'ouverture de l'extension de l'école maternelle dont l'avis défavorable a pu être rapidement levé début 2013,
- 3 visites périodiques : l'IME "La Clé des Champs", la salle multimédia et communale ainsi que l'école maternelle (partie ancienne), toutes trois ayant fait l'objet d'avis favorables.

Au nom de la commission de sécurité (CISRA), je tiens à remercier les élus et les agents des services techniques de Saint-Cergues, pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée lors de ces visites. Cette aide responsable reste le meilleur garant d'un travail de contrôle de qualité, indispensable à la sécurité de tous, aussi bien pour ceux qui fréquentent ces établissements que pour le personnel qui y travaille.

Je conclurai en rappelant le rôle essentiel des moyens de secours et plus particulièrement des sapeurs-pompiers, venant à tout moment, et sur simple appel, en aide à l'ensemble de nos concitoyens. On me dit souvent : "les pompiers nous coutent chers !". A cela je réponds toujours : "c'est vrai, tout cela à un coût, mais la rapidité et le professionnalisme avec lesquels ils interviennent n'a pas de prix à mes yeux, puisqu'il s'agit de sauver les personnes et leurs biens."

Sachons donc les respecter, dans les missions qu'ils sont appelés à exercer au quotidien.

En cette fin d'année, c'est le vœu que je forme en espérant une année 2014 heureuse et prospère pour chacun d'entre vous, ainsi que pour votre commune, à laquelle je vous sais très attaché. ■

Philippe VIEU,
président du SIGCSPRA

Centre de Secours principal

Annemasse-Gaillard

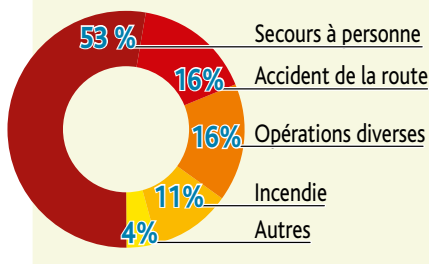


Sur le département de la Haute-Savoie, toutes les demandes de secours de toutes natures (incendie, opérations diverses, secours à personne, accident de la route...) sont réceptionnées et traitées par une plate-forme de centralisation des appels nommée CTRA (Centre de Traitement et de Régulation des Appels), basée à Meythet.

Ce centre est chargé d'alerter le ou les CIS (Centres d'Intervention et de Secours) compétents, en premier lieu lié à la proximité, pour répondre dans les meilleurs délais, à la demande de secours. Chaque commune du département est couverte en premier appel par un CIS. Concernant la commune de Saint-Cergues, la population, les biens et l'environnement sont ainsi protégés par le Centre de Secours Principal d'Annemasse-Gaillard.

Ce centre assure la couverture de 20 communes en premier appel, représentant une population de plus de 100 000 habitants. En 2012, le CSP Annemasse-Gaillard a réalisé 7 700 interventions, soit une moyenne de 21 opérations par jour. L'activité opérationnelle du centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard sur la commune de Saint-Cergues est en augmentation de 7 % sur la période du 1^{er} janvier au 15 septembre 2013 par rapport à la même période en 2012.

Sur une année civile du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013, 148 interventions ont été réalisées sur Saint-Cergues, réparties comme suit dans le graphe ci-dessous :



Afin de répondre aux nombreuses sollicitations quotidiennes, 21 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires sont de garde, c'est-à-dire présents en centre pour garantir un départ immédiat d'un engin. Cet effectif de garde est réparti sur deux casernements : 15 à Annemasse et 6 à Gaillard. A cela, il convient d'ajouter un effectif de sapeurs-pompiers volontaires d'astreinte de 3 la journée et de 6 la nuit, nécessaire au complément de la garde en cas de forte sollicitation opérationnelle.

En 2013, l'effectif total du centre reste stable par rapport à l'année précédente. Il est composé de 73 sapeurs-pompiers professionnels, de 78 sapeurs-pompiers volontaires (51 actifs, 19 stagiaires, 2 médecins et 6 infirmiers sapeurs-pompiers). Cependant, depuis une dizaine d'années, nous pouvons observer un délai d'engagement de plus en plus court des sapeurs-pompiers volontaires. A ce jour, les départs sont régulièrement compensés par des arrivées suffisantes qui permettent de garantir l'équilibre actuel.

Le centre ne pourrait pas fonctionner sans la présence des sapeurs-pompiers volontaires. L'enjeu est d'arriver à stabiliser les effectifs de sapeurs-pompiers actifs autour de 70. Il est par conséquent indispensable de continuer le recrutement des SPV. Je profite de cette tribune pour lancer à nouveau un appel à candidature aux citoyens de Saint-Cergues et des communes de l'agglomération d'Annemasse afin de devenir sapeur-pompier volontaire et rejoindre nos rangs.

Je vous invite à nous rencontrer sis 15, rue Charcot à Annemasse. Un officier vous accueillera et vous présentera les missions opérationnelles, la formation nécessaire à leur exécution, le fonctionnement du centre. Etre sapeur-pompier volontaire est un réel engagement, un engagement noble, celui de servir la population, de répondre présent dans des moments de détresse. L'engagement nécessite de répondre à une aptitude physique et médicale, de jouir de ses droits civiques, être en position régulière au regard du service national et avoir des périodes de disponibilité. Après une période de formation initiale, les sapeurs-pompiers volontaires participent aux astreintes, gardes et interventions réalisées par le centre et ses 2 casernes.

Le centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard a aussi la fierté de pouvoir compter sur une section de 40 Jeunes Sapeurs-Pompiers, des enfants âgés de 11 à 16 ans. Elle constitue un vivier important pour le volontariat, permettant ainsi d'assurer une partie de la relève de demain. Le programme est riche, offrant chaque semaine aux enfants des séances d'activités physiques et sportives et des cours liés au domaine d'activités des sapeurs-pompiers. Un recrutement a lieu en fin de saison vers la fin juin, basé sur des épreuves sportives et un entretien avec l'encadrement afin de déceler les capacités et les motivations des enfants. ■

Commandant Serge Bourguignon,
chef du CSP Annemasse-Gaillard, SDIS 74



Ecole maternelle

L'école maternelle accueille cette année 150 élèves ainsi répartis :

Petits/moyens	Classe d'Elodie Douchi	12 petits, 17 moyens
Petits/moyens	Classe de Valérie Vaudaux-Ruth	12 petits, 17 moyens
Petits/moyens	Classe de Sandrine Peressutti et Olivia Larguier	13 petits, 16 moyens
Petits/grands	Classe de Véronique Vial et Victoire Redaud	14 petits, 13 grands
Petits/grands	Classe de Nathalie Anselmetti et Marine Colleuille	14 petits, 15 grands



Les effectifs de l'école maternelle sont encore en augmentation cette année : 155 élèves en tout.

Une classe grande section/CP a été créée dans les locaux de l'école élémentaire ; elle accueille 12 élèves de grande section. Dans les locaux de l'école maternelle, 143 élèves sont accueillis : 65 en petite section, 50 en moyenne section et 28 en grande section. L'équipe enseignante a fait le choix de répartir les enfants de petite section dans toutes les classes et de les associer à des enfants soit de moyenne section, soit de grande section afin de favoriser le parrainage des petits par les plus grands. Les petits bénéficient ainsi d'un meilleur niveau de langage.

Au cours de l'année scolaire 2012/2013, une de nos ATSEM Isabelle Dupoux est partie ; elle a été remplacée par Cathy Léger. En ce début d'année nous avons accueilli de nouvelles enseignantes : Elodie Douchi, Olivia Larguier, Victoire

Redaud et Marine Colleuille. Sandrine Peressutti est revenue de son congé parental.

L'an dernier, les enfants sont allés à la maison du Salève au cœur de l'hiver à la recherche d'empreintes d'animaux et en fin d'année pour la dernière sortie, ils ont découvert le parc de Merlet avec tous ses animaux sauvages.

Les enfants de grande section se sont rendus à Vitam parc pour 6 séances de natation. Malheureusement, cette année 2013/2014 ils n'iront pas à la piscine car aucun créneau ne leur a été réservé, ce que nous regrettons amèrement.

Nous comptons toujours sur la venue du père Noël juste avant les vacances de Noël avec le traditionnel cadeau offert par le sou des écoles et le goûter financé par l'APE (Association de Parents d'Elèves).

L'incontournable fête de la galette, la fête des crêpes, la sortie de fin d'année, la fête de fin d'année... autant de projets reconduits chaque année, grâce au soutien des associations citées ci-dessus et de la mairie.

Cette année nous avons pour projet la réalisation de petits films autour des contes traditionnels ; ce projet sera financé par le sou des écoles pour un montant de 3 300 €.

Nous souhaitons à tous les enfants une très bonne année scolaire ! ■



Ecole élémentaire

Classe montagne
à Chamonix, CE2

La rentrée scolaire 2013-2014 est marquée par de nombreux changements liés à l'augmentation des effectifs des élèves sur la commune.

L'école élémentaire accueille dans une dixième classe des élèves de Grande Section de maternelle en plus d'élèves de CP. La municipalité a mis en place un module préfabriqué pour accueillir cette nouvelle salle.

L'école agrandit également ses locaux avec la construction d'une salle informatique et d'une bibliothèque à l'étage à la place des vieux appartements de fonction qui n'étaient plus utilisés. L'utilisation de ces nouveaux locaux se fera sans doute à partir du mois de janvier 2014. L'école est dotée depuis la rentrée de TNI (Tableau Numérique Interactif) dans toutes les classes (sauf la nouvelle salle). Les enseignants ont reçu une formation. L'enseignement interactif est donc bien installé dans l'école. Dans une société où le numérique est omniprésent, l'école, avec le soutien financier de la municipalité, a souhaité modifier ses pratiques pédagogiques pour intégrer dès aujourd'hui les outils du présent et de l'avenir.

Cette année scolaire sera également celle de l'annonce des changements. En effet, avec la réforme des rythmes scolaires, la municipalité et les écoles mettront en place la nouvelle organisation de la semaine scolaire qui prendra effet dès la rentrée 2014. Cette nouvelle organisation sera reprise dans le projet d'école ainsi que dans le projet éducatif territorial de la commune.

Pour revenir à cette année 2013/2014, les élèves de l'école produiront un film (animation, fiction...) durant des semaines cinéma...

Les élèves de cycle 2 (CP et CE1) partiront à nouveau en classe bleue au printemps 2014 pour acquérir les compétences du savoir nager, obligatoire à l'école.

Pour les autres classes, les projets annuels sont reconduits avec le ski de fond pour les CM2, la classe montagne pour les CE2, et peut-être une nouveauté ou un re-nouveau avec une classe voile en CM1.

La constitution des classes s'établit ainsi :

GS/CP	Mme Del Moral	23 élèves
CP	M. Hybord	23 élèves
CP	Melle Legrand	35 élèves
CE1	M. Paul	26 élèves
CE1/CE2	Melle Bretancourt	25 élèves
CE2	M. Roman	26 élèves
CM1	M. Duchene et Melle Redaud	27 élèves
CM1/CM2	Mme Piedigrossi	28 élèves
CM2	Mme Guerin	27 élèves
CLIS	Mme Euvrard	13 élèves

Les CP visiteront des expositions et les CE1 travailleront sur les écosystèmes.

Toutes ces activités sont financées par les associations APE et Sou des Ecoles ainsi que par la mairie. Nous profitons de cet article pour les remercier pour leur engagement et leur dynamisme.

Nous remercions également l'ensemble des parents qui nous ont aidés à l'encadrement de ces activités. ■



Boom lors de la classe bleue, CP/CE1.



Pour d'autres informations n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'école
[http : //www.ac-grenoble.fr/ecole/74/saint-cergues/](http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/saint-cergues/)

Une fête des écoles pluvieuse, mais réussie !

Malgré les caprices de la météo, les parents, enfants, bénévoles de l'APE (Association des parents d'élèves) et l'équipe enseignante se sont largement mobilisés, le samedi 29 juin 2013, pour la traditionnelle Fête des Écoles !

Si le spectacle des maternelles, autour du thème des quatre saisons, a dû être reporté au lundi pour cause de pluie, les élèves de l'école élémentaire ont pu réaliser leur numéro de chant pour le plus grand plaisir des parents. Mais la Fête des Ecoles, c'est aussi une grande fête du jeu. Les enfants ont pu participer à de nombreuses animations : rodéo, pêche miraculeuse, atelier maquillage, casse-boîtes...

Tout au long de la matinée, les parents ont également découvert les œuvres artistiques créées par les élèves de l'école élémentaire : dessins, sculptures, peintures... En espérant que le temps soit plus clément l'année prochaine, nous souhaitons pour l'heure, d'excellentes fêtes de fin d'année à tous nos écoliers ! ■





Quoi de neuf à l'école

Cette année, les huit classes de l'école élémentaire sont équipées en tableau blanc interactif, ce qui la place au premier plan départemental au niveau des équipements en TBI de haute qualité.

L'école possède également un site internet géré par le directeur M. Duchêne, site qui sert de référence lors des formations départementales et régionales.

Les travaux de la nouvelle salle informatique, située au premier étage du bâtiment scolaire, ont débuté cette année. La livraison de la salle est prévue pour le début de l'année 2014. Elle sera composée de deux pièces : l'une pourra recevoir 19 postes informatiques et l'autre une bibliothèque. Tous ces investissements justifient le label "école Internet" reçu en 2009 et 2012.

Les effectifs sont en hausse

Afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves dans les deux écoles, la municipalité a installé un nouveau porta-cabine entre la cour nord de l'élémentaire et la cantine. Son installation a été faite pendant l'été.

Pour rappel, le nombre d'élèves est de 158 en maternelle et de 221 en élémentaire, il faut rajouter aussi 13 enfants en classe CLIS située dans le centre de la Croix Rouge à la Charrière.



La cantine

Il y a toujours plus d'enfants inscrits au restaurant scolaire. En conséquence, pas moins de cinq services ont été mis en place pour la rentrée 2013 : deux services en maternelle qui accueillent 90 enfants et trois pour les 147 enfants d'élémentaire. L'équipe de la cantine a été renforcée. Deux personnes à temps partiel ont été recrutées. ■

Jean-Marc Peutet

A.P.E. ST CERGUES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'Elèves de Saint-Cergues est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année scolaire et souhaite la bienvenue aux nouveaux écoliers ! Il y a eu beaucoup de nouveautés à l'APE cette rentrée : nouveau logo, nouveau site internet, mais surtout nouveau comité !

Quatre membres ont été élus au bureau en remplacement de trois démissionnaires dont les enfants vont bientôt entrer au collège. Notre association est une équipe de parents bénévoles qui organise des manifestations afin de récolter des fonds pour financer les sorties culturelles et sportives des élèves de maternelle et d'élémentaire. Outre les traditionnelles photos de classe et fête des écoles fin juin, nous organisons des ventes de brioches, un repas dansant, une distribution de cadeaux pour la fête des mères, des goûters... S'investir à l'APE permet de faire connaissance entre parents, de créer des liens, de partager des moments conviviaux. Pouvoir compter sur votre aide, même



ponctuelle, nous aide à mener à bien nos diverses manifestations, que ce soit dans la préparation, dans l'organisation ou dans le suivi de nos événements.

L'APE présente aussi une liste pour l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil des écoles maternelle et élémentaire. Les membres élus participent aux conseils d'école et sont ainsi au fait de leurs actualités et projets. Mais ils sont surtout un lien entre les parents et les professeurs des écoles. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez partager des commentaires ou poser des questions.

Merci pour votre soutien, nous comptons sur vous ! ■

Pour le comité, A-S Glory/M. Dycke

Contact

Mail
FaceBook
Site internet

info@apestcergues74.org
<https://www.facebook.com/ApeStCergues74>
apestcergues74.org

Comité 2013-2014

Présidente	Marie-Josée Farago
Vice-présidente	Marlène Lestievent
Trésorière	Carole Chardès
Trésorière adjointe	Frédérique Schenker
Secrétaire	Guylaine Martinet
Secrétaire adjointe	Marjorie Dycke



Café du Chemin de Fer

Spécialités Savoyardes
Terrasse ombragée
Jeux de pétanque
74140 ST-CERGUES
Tél/Fax 04 50 43 51 32
Fermé Mardi et Mercredi



Le Sou des Ecoles a eu 100 ans cette année. C'est pour nous une grande fierté de faire partie de cette association qui œuvre depuis 100 ans dans notre village afin de récolter des fonds pour les écoles.

Le Sou et ses manifestations sont bien connues de tous les habitants de Saint-Cergues : la traditionnelle et réputée Fête de la Maude en octobre, le Loto en novembre et depuis quelques années le Vide Grenier au mois de mai. C'est dans une ambiance festive, agréable et conviviale que nous organisons ces événements qui donnent vie à notre village. Nous remercions ici tous les bénévoles engagés ou ponctuels, les enseignants des écoles, la mairie, les parents et participants qui au cours des différentes générations ont fait que tout cela soit possible.

C'est lors même de ces fêtes que les villageois se rencontrent, que les générations se mélangent et qu'ils partagent leurs idées. Année après année, nous pouvons voir des familles engagées au Sou depuis plusieurs générations... les grand-pères, pères et fils qui travaillent côte à côte et se transmettent les secrets de la fabrication du cidre ou du boudin, des amitiés qui se lient et des affinités qui se créent : des moments chaleureux et de très belles rencontres.

Nous remercions aussi les écoles qui, chaque année, proposent de nouveaux projets et emmènent nos enfants vers de nouveaux horizons.

100 ans de classes vertes, classes bleues, classes de neige, spectacles, carnivals, livres de Noël, bande-dessinées de fin d'année, films d'animation, livres illustrés, sorties piscine ou dictionnaires.

100 ans de souvenirs pour tous les écoliers de Saint-Cergues.

Elle est là notre récompense dans leurs yeux brillants et leurs sourires qui se dessinent en repensant à tous ces souvenirs qui n'ont pas de prix. ■

Pierre Viguié, président



Alors si vous voulez nous aider à faire perdurer tout cela, participer à cette belle aventure... Rejoignez-nous en tant que bénévoles actifs, ou ponctuels !
07 86 80 83 75 - sousaintcergues@laposte.net

Comité 2013-2014 :

Président	Pierre Viguié
Vice-président	Fred Derober
Trésorier	Marc Chevalier
Trésorier adjoint	Fred Mouchet
Secrétaire	Carole Stoakes
Secrétaire adjointe	Marie-Jo. Madeira
Membre du bureau	Elise Besson
Membre du bureau	Patrick Darques



L'harmonie compte à ce jour 35 membres. Son répertoire est très varié : transcriptions classiques, œuvres originales pour orchestre à vents, variété française et internationale, arrangements de musiques de film et compositions originales.

Elle est aux côtés de ses deux maires de tutelle pour les commémorations officielles (8 mai, 14 juillet, 15 août et 11 novembre...). Elle a de nombreuses occasions de se produire : fête des mères, festival des musiques du chablais, promotions à Carouge ou Thônex, Fête nationale Suisse à Presinges ainsi que le traditionnel concert du Nouvel An où cette année nous avons eu le plaisir de recevoir Agnès Ino, ancienne élève de notre école de musique et de notre harmonie, devenue aujourd'hui clarinettiste professionnelle diplômée d'Etat.

La date du prochain concert de l'harmonie a d'ailleurs déjà été fixée au 11 janvier 2014 à la salle des fêtes de Machilly. Nous vous y attendons nombreux !

Différentes manifestations extra-musicales ont aussi été organisées : journée longeoles, soirée Italienne, concours de belote et moules/frites à gogo encore en vigueur.

Depuis 32 ans l'Harmonie Municipale a vu passer dans ses rangs plus de 500 musiciens. Cinq d'entre eux en ont été présidents : Maurice Blanchard, Jean Louis Broze, Hubert Depierre, et Benjamin Willen encore en poste. Philippe Maso avait gardé pendant 25 ans la baguette ; sa fille Angelina, à qui il l'avait transmise la gardera 6 Ans. C'est aujourd'hui Guillaume Ducroz, un thononais expatrié depuis de nombreuses années à Machilly qui dirige l'Harmonie.

Dans son histoire, des dates ont beaucoup marqué l'Harmonie : 2010, lorsqu'elle représente la région au Tatoo Festival de Ville la Grand, 2000 lorsqu'elle parade dans les allées du Salon de l'agriculture représentant les Pays de Savoie ! 2004 lorsqu'elle obtient un premier prix en première division du Concours de la CMF. Son histoire reste de toute façon à écrire ! ■

Benjamin Willen, président



Ecole de musique de Machilly/Saint-Cergues

Lannacroche



L'Ecole de musique de Machilly/Saint-Cergues Lannacroche est une école associative qui, par une action éducative, contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant.

Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux et sont à même de vous offrir une formation solide et sérieuse dans les disciplines suivantes :

- **éveil musical (à partir de 5 ans)**, discipline qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle,
- **formation musicale (à partir de 7 ans)**, discipline qui permet aux élèves d'acquérir les notions de langage musical et de culture musicale indispensables pour apprendre un instrument,
- **formation instrumentale** (dès le deuxième trimestre de formation musicale) : clarinette, cor, trompette, saxophone, trombone, euphonium, batterie, flûte traversière, hautbois, basson, percussions, piano, guitare,
- **atelier jazz**, découverte de la musique jazz et des techniques d'improvisation en petite formation ou big band,
- **classe d'orchestre junior dirigée par M. Christophe Depierre** : la pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'Ecole de musique. Tous les élèves inscrits en formation instrumentale sont tenus de participer à l'orchestre junior dès leur deuxième année d'instrument. L'ambiance est très sympa et la musique devient un véritable plaisir !
- **divers ensembles de musique de chambre** : ensemble de cuivres, quatuor de saxophones...

Les cours sont dispensés dans diverses salles à Machilly. ■

Calendrier 2012-2013

Septembre

Rentrée : pour tous renseignements, contacter le directeur au 06 13 01 93 35.

Décembre

Diverses auditions par classe.

29 mars

Soirée Cabaret, organisée sur un thème avec participation de tous les élèves (à Machilly).

17 mai

Concert de l'orchestre junior au festival des orchestres juniors du Chablais (à Bons-en-Chablais)

Juin

Examens finaux pour tous les élèves.

14 juin

Concert de fin d'année et remise des diplômes dans le cadre de la fête de l'école de musique à Saint-Cergues.



Lannacroche

290, route des Voirons - 74140 Machilly

Directeur Christophe Depierre

Tél. 06 13 01 93 35

Email ecolannacroche@hotmail.fr



Concert de Noël 2012.



Nouvelle cheffe de chœur à la chorale

la Clef de l'Archet

Du nouveau à la chorale la Clef de l'Archet après
une année qui s'est terminée en queue de poisson.

Sous la direction d'Edmond Bouvier, elle s'est produite en novembre 2012 au rassemblement des chorales à Allinges, puis elle a donné un concert de Noël avec les enfants du catéchisme à l'église de Saint-Cergues et au printemps, elle est allée chanter au Grand Bornand.

Normalement au mois de mai elle devait donner son concert d'été avec comme invitée la chorale "A travers chants" de

Juvigny. Mais les choristes ont estimé qu'ils n'étaient pas prêts et ont donc décidé d'annuler ce concert. Ils ont cependant tenu un stand de pâtisserie lors de la fête de la musique et se sont retrouvés en juillet à la Pointe des Brasses chez Monique et Jacques pour une journée de détente.

D'autre part, le chef de chœur Edmond Bouvier, après 5 ans de présence au pupitre a décidé de prendre sa retraite. Il fallait donc se mettre en recherche d'un (e) remplaçant (e). Presque par hasard, à

la suite d'un article dans le journal, une personne s'est présentée : Hélène Caffi, 25 ans, originaire du Nord, mais habitant depuis quelque temps à Viuz-en-Sallaz. Avec de solides références (voir son site sur internet), elle a d'emblée fait l'unanimité. Après quelques répétitions en juin, elle a commencé dès septembre. Ses qualités : Hélène est professionnelle, perfectionniste, exige de la discipline (on ne parle pas pendant les répétitions), tout en étant très pédagogue. Les choristes qui ont déjà recruté de nouveaux membres, prennent plaisir à venir aux répétitions.

La saison a commencé avec la présence de la chorale à la fête du sport et des associations en septembre. Elle a participé à la rencontre inter chorales à Allinges puis le 8 décembre a donné son concert de Noël avec des enfants. Le concert d'été est déjà programmé avec comme invitée la chorale Braises et Bourgeons de Fillinges. L'année s'annonce riche en chansons.

Si vous aimez chanter, rejoignez nous. Répétition tous les mardis à 19h30 chez les sœurs. ■



Journée détente
chez Monique et Jacques
à la Pointe des Brasses.



La CERFF vous présente la Rosalie

La Rosalie des Alpes est un Coléoptère caractéristique des forêts de montagne composées de hêtres sénescents ou morts. On peut aussi la retrouver en plaine où elle se développe principalement sur des vieux frênes. Ce milieu se retrouve sur les Voirons.

Dans le cadre du Natura 2000 du Massif des Voirons, nous réalisons des inventaires pour savoir si telle ou telle espèce est présente sur le massif. La Rosalie des Alpes est protégée au niveau européen, il est donc de notre devoir de tout faire pour la protéger et la première chose à faire est de la détecter.

Ce que nous avons mis en place pour savoir si elle est là ou pas !

Afin de constater ou non de la présence de l'espèce sur le massif, nous avons mis en place le protocole d'inventaire suivant. 10 billes de hêtres de 3 à 4 mètres de longueur ont été plantées en 2 lignes de 5 avec une exposition sud. Ces billes non écorcées agissent comme appât pour la Rosalie qui fréquente ce genre d'habitat pour pondre. Un suivi chaque année est assuré pour repérer les potentiels individus présents.

Ce type d'inventaire est une première en France. Basé sur un exemple Suisse, ce protocole se veut innovant en Haute-Savoie et pour la CERFF.

Nous remercions Les Brigades Vertes du Genevois qui ont mis en place les billes de hêtres, ce qui n'était pas une tâche facile !

Rendez-vous l'année prochaine pour les premiers résultats de l'étude... En espérant la trouver !!! ■

Claude Bouscaillou

Vie associative



des Alpes

Description

Le corps est couvert d'un duvet bleu cendré. On observe généralement trois taches noires veloutées sur les ailes. Elle a deux grandes antennes avec des segments noirs et bleus.

Les larves comme pour une grande partie des Cérambycides, sont blanches avec le thorax très large.

Alimentation

L'adulte est phytophage. Il grignote les végétaux et aspire la sève qui s'écoule des plaies des arbres. La larve est xylophage et se nourrit de bois mort.

Habitat

En montagne l'espèce se développe sur des hêtres (*Fagus sylvatica*), dans des bois morts ou fraîchement coupés avec une exposition ensoleillée.

Cycle de développement

La durée du cycle de développement de cette espèce est de deux à trois ans.

Œufs : Ils sont déposés dans les trous, les fissures ou encore les blessures des arbres.

Nymphes : à la fin du dernier stade, la larve construit une loge nymphale de forme incurvée située près de la surface du tronc.

Adultes : la période de vol et de pondaison est de juillet à août. Elle dépend des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude.

Menaces

La Rosalie des Alpes est très exposée aux attaques de champignons. Elle est aussi la cible des pics qui eux s'attaquent aux nymphes se trouvant sous l'écorce.





Pour commencer, je voulais remercier Bernard et son équipe pour leur travail pendant toutes ces années.

Je tenais également à remercier tous les compagnons qui ont pu se libérer lors de la journée des sentiers, malgré la date peu habituelle (mi-juillet). Par cette belle journée, nous avons quand même pu honorer tout le travail qui avait été prévu et les efforts ont été récompensés par un succulent repas. L'année prochaine nous donnerons rendez-vous mi-juin, comme à l'habitude. J'espère que tous les compagnons seront à nos côtés afin de poursuivre notre action tout au long de ces prochaines années.

Notre association compte à ce jour environ 70 compagnons, mais toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues. ■

Jean Rodriguez, président



Les Compagnons de la Servette

84, chemin du Bourjaillet - 74140 Saint-Cergues

Tél 04 50 43 56 87

Mail rodriguezjean7452@yahoo.fr

Président
Secrétaire
Trésorier

Jean Rodriguez
Benoît Pinget
Pascal Besson

Club Joie de vivre

Le Club Joie de vivre réunit toujours ses anciens avec autant de succès. La population française vieillit, les plus de 65 ans seront de plus en plus nombreux d'ici 2020.

Il faut maintenant que nos anciens puissent rester "dans le coup". Pas de mystère pour cela, il faut rester actifs, curieux de tout, même s'il est quelque fois difficile pour eux de comprendre l'évolution du monde actuel. Notre club s'efforce d'organiser au mieux les après-midis récréatifs et les sorties.

L'année 2013 débuta par une fête familiale : celle des Rois le 12 janvier. Le Roi et la Reine reçurent chacun une petite attention.

- **Le 21 janvier**, l'assemblée générale se réunit en présence de monsieur le Maire, avec un bilan satisfaisant. Le comité fut reconduit.
- **Le 7 mars**, un petit repas festif au restaurant chinois, afin de couper la monotonie du temps des vacances.
- **Le 2 mai**, première sortie vers l'Abbaye d'Aulps avec une visite guidée, par son conservateur, des vestiges du monastère et d'un petit musée et qui s'est terminée par un apéritif médiéval : l'hypocras. Excellent déjeuner à la Chapelle d'Abondance qui réunit beaucoup de monde.
- **Le 4 juin**, visite du Grand-Bornand, journée consacrée au patrimoine Bornandin avec passage à la maison du patrimoine, ancienne ferme parfaitement restaurée. Déjeuner de choix à la Croix-Fry, avec après-midi animé par l'accordéoniste Christophe Pessey.

• **Le 5 juillet**, pour rappeler la tradition : déjeuner "filets de perches" au bord du lac Léman, puis visite de la fruitière au Palais du Fromage de Lugrin.

• **Le 12 septembre**, rentrée pour le Club avec la joie de se retrouver.

• **Le 3 octobre**, le voyage d'automne vers Annecy avec petite visite à la vieille ville, repas au bord du Lac puis visite du Musée des cloches Paccard, avec fonte en public d'une cloche et concert de carillons. Une journée mémorable.

• **Le 24 octobre**, repas dans un restaurant chinois pour couper un peu les vacances de la Toussaint, qui nous avait éloignés de notre salle de réunion...

• **Le 7 novembre**, fête des "quatre fois vingt ans" et plus. Chacun des fêtés emmène un petit souvenir. Si nous n'avons plus vingt ans, cette fête doit nous rappeler que nous sommes encore prêts à croquer la vie à "pleines dents".

Les livres "gros caractères" prêtés par la bibliothèque municipale ont fait encore bien des heureux, car nous avons fait de nombreux prêts cette année et les changements de livres sont attendus avec joie par certains.

Nos réunions bi-mensuelles ont été de 18 cette année, il nous a fallu supprimer une réunion pour fait de "neige abondante" au printemps. Ces réunions ont réuni les joueurs de cartes, de scrabble et les amis autour d'un goûter copieux. Les sorties furent au nombre de 5.

• **Le 5 décembre**, repas de Noël à la montagne dans une atmosphère festive et chaleureuse, musique de circonstance pour les danseurs et aussi pour les non-danseurs.

Mais ces atmosphères ont été fort troublées, car nous avons perdu des amis très chers : Hélène Stillebacher, Simone Biltgen, Simon Blanc, Janine Niermaréchal, Edith Pochat et Julien Longet. Cela fut une très grosse épreuve pour tous, les vides restent toujours très difficiles à combler. Nous pensons souvent à nos amis disparus et à leurs familles éprouvées.

Avons nous rempli notre contrat : entourer les personnes isolées chez elles, leur donner envie d'apprécier et de jouir des joies de la vie avec nous. Même si ce n'est que de temps en temps, nous sommes heureux de pouvoir distraire nos amis de leur vie de tous les jours. L'amitié est un point central de notre association, car elle permet de lutter contre l'isolement, grand mal de notre époque, pourtant moderne... ■

Hélène Gurtler, présidente

Vous êtes retraités, vous voulez passer des moments agréables avec des amis, vous voulez mieux connaître les anciens de Saint-Cergues, vous avez souci de l'avenir des autres retraités et envie de vous rendre utile, alors venez nous voir et nous pourrions peut-être réaliser des projets intéressants ensemble.

Vous pouvez contacter **Hélène Gurtler** au **04 50 94 61 61**.





L'ADMR des Voiron recrute des bénévoles



L'ADMR des Voiron couvre les communes de Machilly, Juvigny, Lucinges, Cranves-Sales, Bonne et Saint-Cergues, et emploie 22 aides à domicile qui interviennent auprès de 294 bénéficiaires.



En 2012, l'association a effectué 29 298 heures d'intervention auprès des personnes âgées, handicapées et auprès des familles.

Les interventions recouvrent entre autres :

- l'entretien du lieu de vie,
- les courses,
- la préparation des repas et l'aide à la prise des repas,
- l'aide à la mobilité,
- l'aide à la toilette dite d'hygiène et de confort,
- la garde d'enfants à domicile.

L'association gère également la garde périscolaire de Juvigny et de Machilly avec des animatrices périscolaires.

La gestion de l'association est assurée par les administrateurs du Conseil d'Administration et par deux secrétaires administratives.

Afin d'étoffer son équipe, l'association recrute des bénévoles qui pourront s'investir de manière modulable selon leurs disponibilités et leurs attentes et choisir le type de missions qu'ils souhaitent investir.



Admr Des Voiron
65, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
04 50 43 54 69
admrl.es.voirons@cegetel.net



Anciens Combattants



Cette année, la section a malheureusement perdu un de ses membres, Simon Blanc. Il nous a quitté le 1^{er} mars 2013, après une courte maladie.

Simon s'était engagé pour 2 ans devant l'intendant militaire d'Annecy, sera affecté à la 3^e compagnie de Grenoble, et suivra le peloton d'élèves gradés.

Comme beaucoup d'anciens, il partira de Marseille pour Bizerte en Tunisie. Revenu à la vie civile, il travaillera en Suisse comme charpentier, et s'établira dans notre commune en 1968. Pendant sa vie active, il a participé avec assiduité à l'association Emmaüs, en réparant des meubles ou tout autre objet. Décoré de la croix du combattant le 8 mai 1987, Simon a toujours participé aux réunions de la section des anciens combattants du village avec beaucoup d'intérêt. Une vie bien remplie aux services des autres.

Voyage en Picardie

Notre ancien Président, Georges Favre, avait programmé au mois de mai un voyage en Picardie sur 4 jours.

Cette activité a pu être réalisée avec le concours de la municipalité pour environ 40 personnes de la section. Le groupe est parti de Saint-Cergues en direction des villes de Langre, Troyes, Reims, Arras, Vimy, Saint-Omer et Argues. Tout au long de ce voyage, ils ont pu visiter plusieurs sites aux vestiges des dernières guerres.

Par exemple, le mémorial de Vimy est le plus prestigieux des monuments canadiens d'Europe. Le terrain d'assise du mémorial ainsi que la centaine d'hectares qui l'entourent ont été donnés au Canada par la France. Symbole de l'histoire internationale, sur lequel sont gravés les noms des victimes des combats, il a été élevé à la mémoire des 66 000 jeunes canadiens ayant laissé leur vie ici et en France.

Un autre site est tout aussi remarquable à Saint-Omer sur lequel fut construit le blockhaus d'Eperlecques.

De juin 1944 à mars 1945, c'est 22 384 missiles V1 qui furent envoyés principalement sur L'Angleterre dont 10 492 missiles uniquement sur Londres. Liège, Anvers et Paris furent aussi la cible de ces missiles.

Ces tonnes de béton devaient servir de base de lancement pour les missiles V2 afin d'anéantir Londres et le sud de l'Angleterre. Sans nul doute, cela aurait été un tournant de l'histoire. Calamité de l'histoire, il fut construit par des travailleurs provenant des camps de concentration ! Il est classé monument historique Français depuis 1986.

Tout le monde a été enchanté par ce voyage.

Journée détente en montagne

Le 11 juillet 2013, une journée détente a été organisée par Joseph Durand au lac des mines d'or, au-dessus de Morzine.

La section s'est retrouvée pour une petite marche en moyenne montagne, mais surtout autour d'un bon repas à la ferme auberge "les Freterolles".

Ce moment de partage fut accompagné par les mélodies du patron accordéoniste et de son fils. Après le repas, petite marche aux alentours, et visite de la ferme.

Une journée appréciée de tous les participants. ■

Louis Vuilloud, président





Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Cergues, Machilly et Juvigny

Bilan

25/10/2012 : **52 donneurs** présentés,
03/01/2013 : **55 donneurs** présentés,
18/04/2013 : **57 donneurs** présentés,
18/07/2013 : **54 donneurs** présentés,
(le dernier don de l'année en cours
n'étant jamais effectué lors de l'édition
du bulletin, nous considérons chaque
fois celui de l'année précédente, en l'oc-
currence 2012).

Avec un total de 218 personnes à s'être
présentées, nous en dénombrons 3 de
moins par rapport aux 4 dons précé-
dents, soit une baisse de 1,4 %. Bien
que la baisse de fréquentation soit plus
modeste que l'an dernier, nous consta-
tons que le phénomène se poursuit
néanmoins.

L'Amicale ne peut qu'encourager les
habituels à continuer de venir donner
leur sang et les remercier de leur prise de
conscience par rapport à l'importance
de cette démarche.

Pour les nouveaux habitants qui ont
emménagé sur les 3 communes en 2013,
nous leur signalons notre existence et
les incitons à venir nous retrouver et
effectuer un geste citoyen. Les moyens
d'information sont toujours les mêmes :
pose de panneaux (jaunes) bien visibles
aux points stratégiques des 3 com-
munes, une inscription sur le panneau
communal au centre du village de Saint-
Cergues, des affichettes dans les com-
merces, l'indication des dates dans le
bulletin municipal. Le bouche à oreilles
peut aussi être un moyen d'amener de
nouveaux donneurs.

Chaque fois une collation chaude est
servie pour requinquer les donneurs et
assurer une ambiance conviviale.

A ce sujet, nous remercions les 3 communes pour leurs subventions annuelles et
particulièrement Saint-Cergues qui offre en plus, depuis plusieurs années, la collation
du dernier don.



Où et quand donner son sang

Où : jusqu'à maintenant, les collectes
avaient toujours eu lieu à Saint-Cergues.
En raison des travaux de la future salle
multifonctionnelle de Saint-Cergues, le
camion de l'EFS n'aura plus la possibilité
d'accéder derrière l'église, près de la can-
tine.

Pendant la durée des travaux, normale-
ment de début 2014 à mi 2015, les col-
lectes auront donc lieu à Machilly. Les
dons seront effectués dans le camion
de l'EFS stationné près de la salle com-
munale dans laquelle sera servie la col-
lation.

Quand : pour des raisons d'organisation
l'EFS a modifié le jour de collecte. Ce ne
sera plus le jeudi comme jusqu'alors,
mais les **mardis 25 février, 20 mai,
29 juillet, 7 octobre** de 17h30 à 20h.

Pour celles et ceux qui voudraient don-
ner leur sang mais n'ont pas la possibilité
de venir à ces 4 collectes, il est possible
de prendre rendez-vous avec le site
fixe d'Annemasse de l'EFS, 1 route de
Taninges, en appelant le 0 800 109 900.

Le comité

Présidente	Jocelyne Leblanc, 04 50 94 73 63
Vice-présidents	Jean Viguiet et Claude Jacquemoud
Trésorier	Claude Schneider, 04 50 43 56 31
Secrétaire	Christine Schneider
Membres	Jean-Pierre Baud, Agnès Crozetièrre, Maria Domingos, Sandrine Kaufmann, Philippe Gardien, Andrée Layat, Annie Mergnac, Maurice Roch, Monique et Pierre Schmidt.

Si de nouvelles personnes voulaient
nous rejoindre pour un petit coup de
main 4 fois par année, elles seraient les
bienvenues. Nous n'avons pas de repré-
sentants de Machilly. Ce serait bien utile
par rapport à la future utilisation de la
salle communale...

Jocelyne, notre présidente, se ferait un
plaisir de les renseigner. ■

Claude Schneider

Association Education Populaire

Le 21 juillet, le soleil était au rendez-vous pour la fête de l'été de l'Association d'Education Populaire.

Tôt le matin, environ 120 exposants sont arrivés pour s'installer sur le stade.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu participer à diverses activités sous les chapiteaux : la messe, le repas avec la fameuse paëlla de Bruno, Sylvie and co., les jeux pour enfants et adultes, le maquillage, un tirage au sort d'enveloppes avec de nombreux lots à gagner organisé par les jeunes, une tombola avec un jambon et un magnum, sans oublier la visite de la brocante toujours plus grande.

Merci à tous ceux qui ont offert des lots pour les divers jeux et à la joyeuse équipe de bénévoles qui participe à la réussite et la bonne ambiance de cette fête. ■

Gaston Baratay





Un petit mot de la présidente

Après un bel été, vous avez été nombreux à reprendre le chemin des loisirs avec la MJC. Pas assez nombreux toutefois au moment où j'écris ces lignes mais j'espère que, quand vous me lirez, tout ira mieux. Beaucoup d'entre-vous savent que la MJC vit des moments délicats, comme nombre d'autres structures, entreprises ou familles autour de nous. La situation économique est fragile et affaiblit d'abord les plus démunis. Mais vous savez aussi que nous sommes là pour vous offrir des moments de qualité, avec des professeurs diplômés et toute la volonté des salariés et des bénévoles pour que la MJC soit un lieu de rencontre, de partage, de découverte. Nous sommes là pour vous, avec vous et nous ne souhaitons qu'une chose : vous satisfaire.

La reprise est annoncée. Tant mieux ! Même en janvier, vous pouvez découvrir nos cours et vous offrir un cadeau bien mérité : quelques heures de loisir.

Avec tous nos vœux artistiques, culturels et sportifs.

Pour le comité, la présidente
Bernadette Bux

Vocation

La MJC souhaite permettre à tous d'accéder à l'éducation, au sport et à la culture en proposant une palette riche et variée d'activités, de sorties culturelles et d'événements de qualité au meilleur coût.



Valeurs

La MJC se veut respectueuse des convictions personnelles de chacun et elle souhaite contribuer à la liberté et à la démocratie. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, et cherche à créer les conditions favorables à l'établissement d'une relation conviviale entre les adhérents, ainsi qu'avec l'ensemble du personnel et du Conseil d'administration.

Personnel administratif

Secrétaire-comptable Rose
Animateur socio-culturel Thomas

97, route du Bourgeau,
74140 Saint-Cergues

Tél. 04 50 43 58 30
04 50 94 65 46

Heures d'ouverture :
lundi au vendredi 9h - 12h
samedi 9h - 11h30

Nos objectifs

- **Renforcer nos relations avec les communes des environs**, y développer des activités, participer aux actions communes : la fête du sport et des associations...
- **Continuer à aller vers les ados** : stage de pratiques artistiques, Tablée des Nains, danse et arts martiaux, Cinébus, TrollBall.
- **Organiser des cours, des sorties culturelles et des stages** en réponse à l'attente de nos adhérents, à leurs demandes, à leurs propositions.
- **Développer nos partenariats** avec la MJC du Chablais, de Veigy-Foncenex et d'Allinges, avec notamment la 4^e édition des découvertes de pratiques artistiques.
- **Susciter les rencontres, les échanges** autour du créatif avec la 3^e édition des Puces de couturières, mais aussi des nouveaux cours comme l'atelier créatif, ou le parcours d'activités créatives.
- **Renouveler le rendez-vous des artisans du savoir-manger et du savoir-boire** avec les amateurs de la bonne table pour la 4^e édition du Marché gourmand.

Rappel

Pour pratiquer une ou plusieurs activités, il faut être adhérent de la MJC des Voironnais, association loi de 1901. Sur présentation de votre carte MJC, vous pouvez bénéficier du tarif réduit à Château Rouge, Cinébus et Ciné Actuel.

Les événements en 2012/2013



Le Petit déjeuner conté

16 décembre 2012

Cette année encore, Immaculée Colucci était parmi nous et nous a émerveillés avec ses magnifiques contes de Noël. Le Père Noël s'est d'ailleurs joint à nous pour écouter ses belles histoires et distribuer des friandises.



Les Virades de l'espoir

30 septembre 2012

Parce que les trolls aussi peuvent être atteints de mucoviscidose, la MJC avait décidé de participer aux Virades de l'espoir en proposant de faire découvrir le Trollball.

Nos sorties culturelles pour enfants, ados et familles à Château Rouge : Le Grand C, Le Dindon, Les Chevaliers, Les Blérôts de RAVEL, Pierre et le Loup.



TrollBall d'hiver 3^e édition

13 janvier 2013

La MJC organisait sa 3^e édition du Trollball d'hiver. Cette fois encore, la neige n'était pas au rendez-vous, mais les nains, les barbares et tous les autres joueurs ont pu quand même se défouler avec un petit rayon de soleil, sous l'œil plus ou moins vigilant de notre arbitre à cornes.



Les Puces de couturières 2^e édition

23 et 24 février 2013

Du fil, des aiguilles, des tissus, du patchwork... Pour la 2^e année, la MJC a organisé ses Puces de couturières. De nombreux exposants étaient présents et nos adhérentes ont créé l'événement : un défilé de mode qui présentait leurs réalisations minutieusement préparées pendant le cours de couture du lundi après midi. Des animations étaient proposées durant la journée : un stand de Papercraft avec un magnifique buste de Gesha à gagner, et un atelier de création de petits cœurs en tissu tressé.

Ski alpin

La neige était bien là et nos jeunes skieurs s'en sont donnés à cœur joie avec les moniteurs de l'Ecole de Ski Français et nos dévoués accompagnateurs. La remise des récompenses s'est déroulée dans une ambiance de fête et avec le soleil et un goûter attendu par tous pour reprendre des forces. De beaux souvenirs ! La clôture de la saison a réuni les moniteurs et tous les bénévoles qui ont fait de cette saison un succès. Cette petite soirée avait un relief particulier : nous fêtons les 40 ans de la station de Sommand avec qui la MJC travaille depuis 39 ans !





Les événements en 2012-2013 (suite)



Découvertes de pratiques artistiques 3^e édition

22 au 24 avril 2013

Sculpture 3D, percussions brésiliennes, DJing Hip-hop : les MJC de Veigy, du Chablais, d'Allinges et des Voironnais se sont de nouveau associées pour le stage de pratiques artistiques. Pendant trois jours, les jeunes ont pu découvrir trois activités et faire une démonstration de leurs nouvelles aptitudes au public venu les voir le dernier soir.



Marché Gourmand 3^e édition

4 mai 2013

Vins, chocolats, épices, pains spéciaux, confitures, bières artisanales... Les producteurs et les consommateurs de la région étaient nombreux encore cette année au rendez-vous du Marché gourmand qui continue à séduire les gastronomes. Une belle journée pour aller de dégustation en découverte auprès de nos exposants toujours soucieux de surprendre les amateurs de bonnes choses.



TrollBall Pâquerettes 2^e édition

12 mai 2013

La MJC des Voironnais et l'Association Secretly We Are Trolls (SWAT) se sont données la main cette année pour organiser cette nouvelle édition du TrollBall Pâquerette. Malgré un début de journée grisâtre, l'après-midi fut plein de surprises avec notamment l'arrivée imprévue des joueurs de l'association genevoise "Au Nom De La Rose", venus participer et défier les Trolls du coin. Encore une magnifique baston au pays des trolls.



La MJC fait son show

8 juin 2013

Pour la fin de la saison, la MJC organisait son spectacle de danse. Modern Jazz, tango argentin, sevillanas et les Bellymove, le groupe de danse ayant participé aux premières scènes, ont réjoui un public enthousiaste et les gâteaux familiaux, nombreux et délicieux, ont remporté un franc succès.



Tournoi de Judo

22 juin 2013

Cette année, pas de tournoi mais une belle surprise pour les enfants. Pour ses 50 ans, le club de judo d'Annemasse avait organisé un entraînement sous l'égide du champion olympique Teddy Riner. Un entraînement de choc avec un champion super chic qui restera dans les mémoires.

Agenda des manifestations 2013/2014

- > L'Assemblée générale, 20 janvier 2014
- > Les Puces de couturières (3^e édition), 22 et 23 février 2014
- > La Journée du conte avec la Bibliothèque municipale, en mars 2014 (date à préciser)
- > Le Marché Gourmand (4^e édition), 26 avril ou 3 mai 2014 (date à préciser)
- > Les Découvertes de Pratiques artistiques, du 28 au 30 avril 2014
- > Le TrollBall Pâquerettes (3^e édition) en partenariat avec l'Association Secretly We Are Trolls, 11 mai 2014
- > Le Spectacle de danse, 14 juin 2014
- > Le petit déjeuner conté, 14 décembre 2014

D'autres événements et des stages seront proposés tout au long de l'année. Renseignez-vous !

Quelques activités et stages pour 2013/2014

Le Club d'anglais. Depuis plusieurs années, la MJC propose des cours d'anglais tous niveaux. Cette année, elle souhaite relancer les cours d'anglais pour les enfants à partir de 8 ans. Les cours sont déjà ouverts aux ados qui souhaitent se perfectionner.

Le Club d'italien. Venez découvrir ou approfondir vos connaissances ! Partagez la richesse culturelle de ce pays au travers de l'art, de la gastronomie, des us et coutumes et de son histoire grâce à notre professeur. Le cours est ouvert aux adultes mais aussi aux ados qui souhaitent s'ouvrir à cette langue.

Aïkido. L'Aïkido est l'art martial de la communication ; il transforme une situation de conflit en situation de relation avec l'autre. En Aïkido, pas de mouvement "violent" contre l'adversaire, mais des déplacements souples et esthétiques, flexions, extensions, effectués en harmonie avec un partenaire. L'Aïkidoka n'attaque pas, il se défend... en préservant l'intégrité de l'agresseur. Les cours sont ouverts à partir de 7 ans.



La Tablée des Nains. Jeux de rôles, de stratégie et Wargame. Retrouvez l'univers du fantastique sur plateau un samedi après-midi par mois avec la Tablée des Nains. Partagez vos connaissances et votre amour du jeu de rôle dans une ambiance amicale. A partir de 12 ans.

Judo. Apprentissage de techniques de projection et de renversement au sol dans un esprit d'entraide et de prospérité mutuelle. Application de la progression française pour une pratique en sécurité et adaptée à chaque tranche d'âge. Les cours sont ouverts à partir de 5 ans.

Kung-Fu. Ecole de style sino-vietnamienne qui enseigne des techniques mains nues, de self-défense, le travail des armes (sabre, bâton long, bâton court, nunchaku...) et le combat (pieds, poings, genoux, coudes, clefs...). Les cours sont ouverts à partir de 15 ans.

Cheerleading. Gym, danse et figures acrobatiques, apprenez à encourager votre équipe à la façon des cheerleaders (Pompom Girls) ! Les cours sont ouverts à partir de 12 ans.

Danse Modern Jazz. Cet enseignement est basé sur les fondamentaux qui définissent la danse : schéma corporel, musicalité, corps dans l'espace, rapport aux autres. Ces fondamentaux donnent matière à rêver, à penser et à se construire. Les cours sont ouverts à partir de 4/5 ans.

Danse de couple et en ligne. Avec notre professeur de danse, chorégraphe et créateur de DanseMove découvrez les différentes formes de danses. Salsa, Flamenco, Tango, Rock, Disco, Zumba, etc. Les cours sont ouverts aux jeunes.

Ski alpin. La neige, les pistes, la glisse... Vos enfants vont découvrir les sports d'hiver avec les moniteurs de l'ESF. Ouvert de 4 ans à 11 ans.



L'Atelier des Bout'Choux et Gym des Bambins. Encadrée par une psychomotricienne, cette activité propose aux enfants, accompagnés d'un adulte, un éveil moteur en musique dans un environnement adapté : jouer, rencontrer d'autres enfants, partager des expériences. Les cours sont ouverts à partir de 10 mois. La Gym des Bambins, c'est pour les plus grands. On va à la gym sans maman. Tout en jouant, on apprend à faire des roulades, à sauter, à faire le poirier, mais aussi à respecter les autres et les consignes. Les cours sont ouverts à partir de 3 ans.

Venez aussi découvrir nos autres cours : B@B@ de l'informatique, gymnastique (Pilates, Aïnés, active, Tonic, Body-Sculpt...), Yoga, marche nordique, couture, peinture contemporaine et sur porcelaine, activités créatives, vitrail... N'oubliez pas nos sorties culturelles, et les stages proposés durant les vacances scolaires. Renseignez-vous au secrétariat de la MJC des Voirons.



Country Attitude

Un an après sa création, Country Attitude renouvelle son activité avec un grand succès.

L'accueil est des plus chaleureux, de même que l'ambiance des cours. L'apprentissage se fait dans la détente et la convivialité. Sans santiags, sans chapeau, vous pouvez venir rejoindre le groupe de country attitude tous les lundis soirs à la salle communale de Saint-Cergues de 19h30 à 22h.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé, plusieurs niveaux sont proposés et chacun arrive à progresser à son rythme en se faisant plaisir...

C'est bien là, la priorité de l'association : se faire plaisir et transmettre "l'esprit country" qui rassemble convivialité, enthousiasme, partage et bonne humeur. Country Attitude essaye par le biais de démonstrations de faire connaître cette danse, venue d'Amérique, qui ne se résume pas à claquer des talons... C'est un enchaînement de pas dont la difficulté augmente selon les niveaux et la pratique. Cette discipline est néanmoins accessible à tous, avec un peu de travail et de répétition, vous serez étonné de votre performance... Et comme l'on dit souvent, en country "on ne se trompe pas, on fait des variantes".

Vous nous retrouverez sur les planches, avec d'autres amoureux de la country des clubs voisins, lors des 4 bals que Country Attitude organise sur la commune, mais également lors des festivités d'autres associations comme le rodéo aux écuries Les Marrades.

Cette année, nous avons également participé à la fête de la musique où nous avons tenu un stand de crêpes et la buvette en association avec la MJC pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Expérience à renouveler.

Dans l'objectif de s'impliquer encore plus dans la vie de la commune, d'autres projets sont à l'étude comme un repas concert country... Affaire à suivre.

En conclusion, une année bien remplie, des danses à profusion et une ambiance sympathique. Un seul bémol : le manque d'hommes ! Et oui messieurs, la danse n'est pas uniquement réservée à ces dames... ■



Country Attitude

www <http://countryattitude-stcergues74.e-monsite.com/>
Email countryattitude.stcergues@laposte.net
Tél. 04 50 43 56 48 / 04 50 43 54 79

Créativa

Depuis plus de 25 ans l'association Créativa organise un week-end Exposition qui permet aux artistes amateurs locaux ou d'ailleurs de présenter leurs travaux.

C'est une occasion de rencontre très appréciée par les exposants et les visiteurs.

Cette année nous sommes endeuillées par le départ d'Isabelle Viguié membre du comité, amie et cousine qui nous a quittées bien trop tôt et qui laisse un grand vide au sein de notre association. Isabelle était une force tranquille qui animait nos réunions de ses coups de gueule ou de ses fous rires.

Sa créativité et son talent reconnus n'illumineront plus les allées de notre exposition.

Isabelle va laisser un grand vide dans les esprits. ■

Isabelle Layat, présidente



Tableaux réalisés par Isabelle Viguié.



SKI CLUB St CERGUES

Le ski-club est prêt à vous accueillir avec une équipe de 19 bénévoles (Comité et Moniteurs) présidée, pour l'année écoulée, par Anthony Hue pour le ski alpin et Benoit Pinget pour le ski de randonnée.

Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés les dimanches de l'hiver dans les plus belles stations de Haute-Savoie. Les enfants et adultes qui souhaitaient apprendre ou se perfectionner en ski ont eu la possibilité de rejoindre un groupe encadré par un moniteur fédéral et ce pendant 10 dimanches matins de janvier à mars. Grâce à la polyvalence des moniteurs, nous avons pu encadrer quelques cours en snowboard et organiser une initiation au télémark. Une soirée festive autour d'une sortie ski nocturne suivie d'une soirée "fondue" a aussi fait la joie de nos adhérents.

Enfin, comme chaque année, pour clôturer la saison, nous avons partagé une journée bien remplie à la pointe de Nyon avec un slalom géant qui a rassemblé petits et grands, débutants, confirmés et moniteurs ; le passage des tests pour tous les enfants (du Piou-Piou à l'Etoile d'Or) avec un moniteur de l'Ecole de Ski Français ; un barbecue humide à cause de la météo mais toujours convivial et apprécié. La journée s'est terminée par la remise des prix à Saint-Cergues avec distribution des étoiles, médailles, coupes et challenges.

En espérant vous voir toujours aussi nombreux cet hiver, nous vous attendons à partir de mi-novembre aux permanences et toute l'année sur www.sc2.fr ■

A bientôt

Les activités

> Sorties

Informations et inscriptions aux permanences à la maison des sociétés de mi-novembre à fin mars, tous les vendredis de 18h30 à 19h30.

Un choix varié de stations vous sera proposé (le prix du forfait étant négocié au plus bas). Vous pourrez lors de ces permanences acheter ce forfait ainsi que votre titre de transport.

> Cours de ski, snowboard et télémark

Informations et inscriptions aux permanences.

Les cours sont réservés aux adhérents du SC2 de tous âges et de tous niveaux (les enfants jusqu'à 14 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable). Ces cours sont gratuits et ont lieu tous les dimanches matin.

> Ski de randonnée

Informations et inscriptions aux permanences.

Pour mieux nous connaître ou prendre contact avec nous avant les permanences, n'hésitez pas à vous connecter sur notre site : www.sc2.fr



Ski de randonnée

La saison 2012-2013 a été très positive avec une neige de rêve, un groupe d'adhérents dynamique et assidu, une bonne ambiance durant les sorties ce qui nous a donné un cocktail exceptionnel.

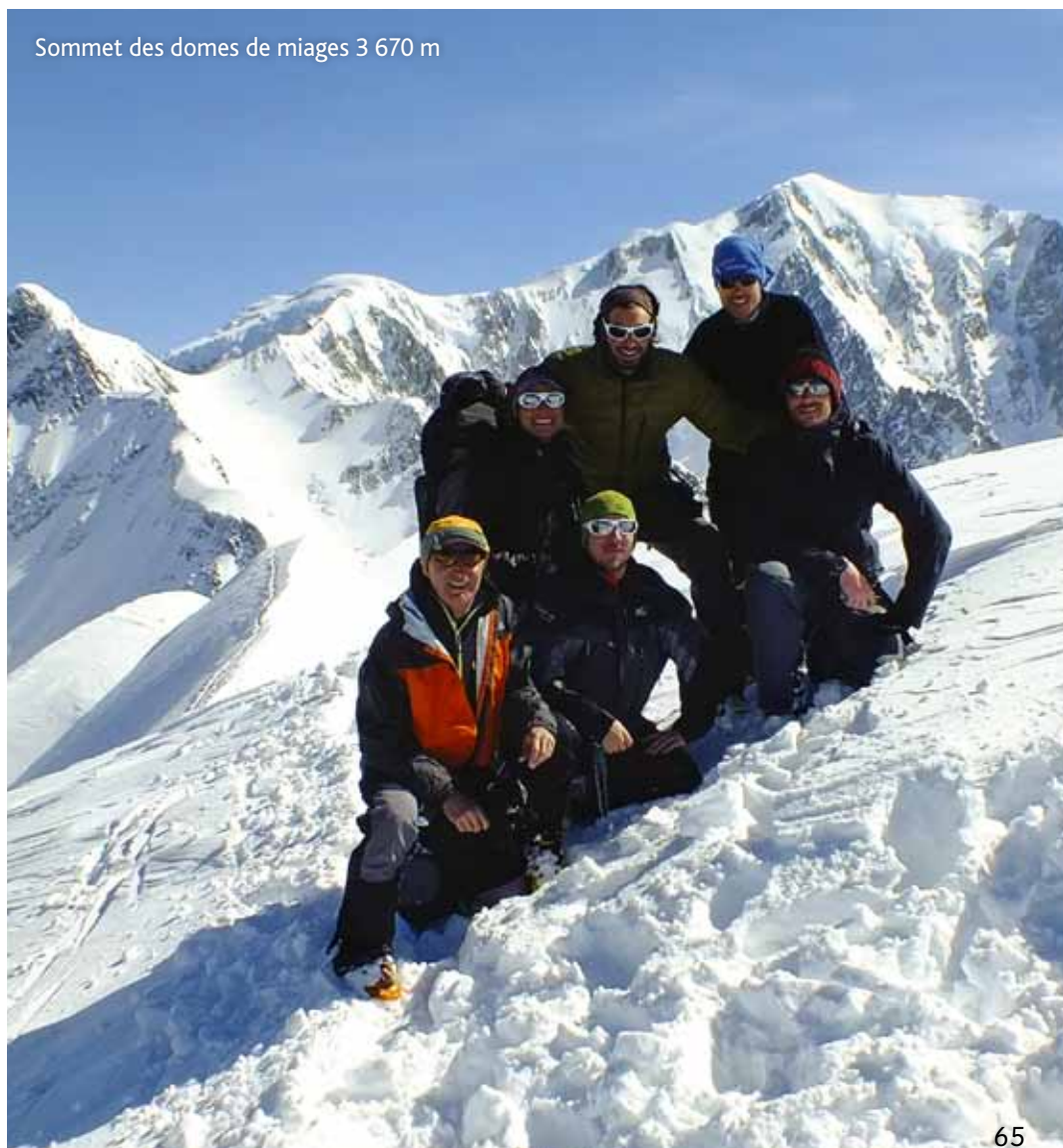
Les moniteurs, au nombre de 3, ont assuré sans relâche 2 sorties hebdomadaires le samedi et le dimanche de mi-décembre à fin mai. Les randonnées sont variées et progressives dans la difficulté. La saison s'est clôturée par une belle course sur un week-end avec les Dômes de Miage (3 670 m) et la descente à ski sur le glacier d'Arman-cette.

Le ski hors des sentiers balisés doit être fait en toute sécurité. C'est pourquoi, le club organise et rend obligatoire une journée d'exercice de recherche de victime en avalanche sur le terrain en compagnie d'un guide de haute montagne. Tous les randonneurs sont ainsi sensibilisés aux risques et à la conduite à tenir en cas d'accident.

Vous aussi vous pouvez tenter l'expérience. N'hésitez pas, venez en parler avec nous à la permanence du Club tous les vendredis soirs de 18h30 à 19h30 à la Maison des Sociétés de décembre à mars. Nous avons du matériel à vous prêter pour vos premiers pas, des moniteurs compétents, un groupe convivial et des montagnes magnifiques !

Blog Ski de rando du SC2 : <http://rando-sc2.over-blog.com> ■

Sommet des dômes de miages 3 670 m





Football Club de Saint-Cergues

C'est encore une très belle saison que vient de vivre le football club de Saint-Cergues.

Les objectifs affichés en début de saison qui étaient l'augmentation des effectifs et la convivialité sont amplement atteints. La reprise du club s'est faite avec 35 licenciés, nous en comptons aujourd'hui 80.

C'est avec fierté que tous les éducateurs et moi-même constatons que le club continue en permanence à reprendre des couleurs et que les enfants de nos communes viennent nous rejoindre pour assouvir leur passion. La totalité du comité et des éducateurs ont lors de l'assemblée générale souhaité renouveler leur bénévolat dans notre club. C'est avec une immense satisfaction que je tiens à leur adresser tous mes remerciements. Sans eux, notre commune n'aurait plus d'équipe pour porter ses couleurs dans notre département. Cette année, nous avons en plus l'excellente satisfaction d'avoir vu naître une équipe sénior composée de 20 licenciés.

C'est le résultat d'un travail acharné tout au long de l'été qui a permis à Mickaël et à Nathanaël Guy ainsi qu'à Joris Bellin-guez de réussir à créer cette équipe. Un grand bravo à eux qui à force de volonté et d'abnégation ont réussi à établir un état d'esprit irréprochable et une sportivité au-delà de nos espérances.

Si vous avez quelques heures à leur consacrer un dimanche après-midi lors d'un match à Saint-Cergues, vous serez accueillis chaleureusement. N'hésitez pas non plus à nous contacter si vos enfants désirent venir jouer au foot avec nous ; nous les accepterons avec un grand plaisir. Le football club de Saint-Cergues est aujourd'hui une grande famille où règne la sympathie, la joie et la bonne humeur. Enfin un grand merci à notre municipalité sans qui notre passion ne serait qu'un rêve. ■

Frédéric Bouillot, président



TCSC, une **bonne** **année**

Cette année encore, nous vous remercions de votre confiance et nous poursuivons notre mission pour réunir les meilleures conditions à la pratique du tennis et notamment pour favoriser l'initiation de ce sport au niveau des jeunes de la commune.



Etat des lieux

- 2 courts en gazon synthétique avec éclairage
- un club-house rénové et fonctionnel
- une équipe de bénévoles dynamiques
- des activités sportives adaptées au niveau de chacun
- une école de tennis pour débutants jusqu'à confirmés
- cours adultes avec Brevet d'Etat
- 3 équipes de compétition.

Côté cours

- **Ecole de tennis** : 38 enfants ont participé aux 8 séances d'apprentissage ou perfectionnement dispensées de mars à juin et une partie a poursuivi avec des stages d'été.
- **Réfection** : afin de poursuivre notre activité favorite toute l'année (école de tennis, compétition et loisir), une demande de créneaux sous les courts couverts de l'agglomération annemassienne a été demandée. Un projet d'un nouveau complexe de plusieurs courts couverts est également à l'étude avec les clubs avoisinants...

Côté compétition

- **Championnat interclubs par équipes : les vétérans à l'honneur**
L'équipe 1 hommes (15/1 à 15/3) se maintient en 1^{ère} division du championnat départemental, son meilleur niveau de l'histoire du club. L'équipe 2 hommes (15/3 à 30/2) rétrograde en 3^e division (Aie !). Au niveau régional, notre équipe vétéran + 35 ans s'est distinguée dans le championnat des Alpes d'automne en ramenant le titre de vice-champion de Haute-Savoie.

• Tournoi FFT : victoire historique !

Durant la quinzaine, environ 60 compétiteurs sont venus de différents clubs voisins pour s'affronter sur nos courts en gazon synthétique, la victoire revenant à Laurent (15/2), un de nos représentants Saint-Cergues.

• Tournoi interne

La saison s'est refermée fin septembre avec notre traditionnel tournoi interne réservé à tous nos membres. Ce rendez-vous automnal coutumier permet avant tout à ceux qui le désirent de rencontrer d'autres membres du club mais aussi pour les meilleurs d'entre eux de se mesurer à notre équipe de compétiteurs. Victoire et doublé consécutif de Pierre-Alain (15/3).

Côté festivités

- Toujours très convivial notre pique-nique canadien (début juin).
- Annulation de notre soirée estivale, faute de participants.
- Participation à la fête du sport et des associations.

Bref, une fois n'est pas coutume, la saison écoulée a été beaucoup plus riche en événements sportifs que festifs. Une réflexion doit être mise en place pour relancer la convivialité et rétablir le contact avec bon nombre de nos membres : un nouveau challenge à relever. ■

*Nous vous souhaitons
une très bonne saison
2013-2014*

Le comité du TCSC

Cotisations 2014

• Famille	140 €
• Couple	100 €
• Adulte	70 €
• Etudiant (½ tarif)	35 €
• Jeune et enfant (6 à 17 ans inclus)	25 €
• Carte d'accès des courts	10 €
• Ticket d'invitation (en vente en mairie)	
1 heure avec membre(s)	5 €
1 heure sans membre(s)	10 €

Ecole de tennis

- L'inscription à l'école de tennis nécessite l'adhésion au club et le paiement de la cotisation. L'adhésion permet de jouer en compagnie d'un adulte membre du TCSC) 40 €

Calendrier prévisionnel 2014

- 22/02 et 01/03 : journées inscriptions
- 17/03 : début de l'école de tennis
- 6/06 : pique-nique canadien
- 14/06 : passage de balles école de tennis
- 27/06 - 13/07 : tournoi homologué FFT
- 5/09 - 14/09 : tournoi interne



les téléphones utiles :

Président	Michaël Tognolli 1146, route de Couvette, 74250 Fillinges, 04 50 35 93 37
Trésorière	Isabelle Suaud, 06 68 60 62 97
Secrétaire	Élie Mormentyn, 06 74 80 04 15
Club-house	04 50 94 68 90

ACCA La Diane des Voiron



Une nouvelle saison de chasse vient de débuter le 8 septembre dernier.

Malheureusement, celle-ci a mal débutée car nous avons perdu notre trésorier M. Jean-Claude Mounerat, que nous regretterons longtemps, tant il prenait son rôle très à cœur. Encore merci Jean-Claude pour ta gentillesse et ton dévouement.

La société ne cesse de s'agrandir avec dix nouveaux sociétaires dont neuf jeunes chasseurs, lesquels bénéficient de leur carte gratuite pour la première saison, ainsi que leur validation pour la saison 2013-2014, ce qui porte le nombre de chasseurs à 54 adhérents.

L'ensemble de la population grand gibier est partiellement satisfaisante avec un bon plan de chasse cerf, chevreuil et chamois. Par contre pour le petit gibier, le lièvre est toujours plus présent bien qu'un seul prélèvement par chasseur et par saison ne soit autorisé. Le faisan a quelques difficultés à se reproduire, comme le canard, car ils sont souvent dérangés par les utilisateurs du chemin qui longe le Foron (VTT, chevaux, quads, marcheurs). Mais la nature appartient à tout le monde.

Nos deux gardes particuliers s'efforcent de réguler les prédateurs (renards) qui sont en nette augmentation.

Notre concours de belote a connu un relatif succès par rapport à l'année précédente, avec le fameux civet de cerf cuisiné par nos cuisiniers chasseurs, qui est fortement apprécié à la mi-soirée.

La fête de la chasse à Machilly a attiré beaucoup de monde le samedi soir avec le repas filets de perches (500 couverts), ainsi que le dimanche avec les assiettes garnies, proposées par le traiteur Mr Rossat et son équipe.

Tout le monde a attendu avec impatience la prestation vers 16h30 des aigles du Léman, qui ont fait une jolie démonstration avec plusieurs rapaces. Les chiens d'arrêt étaient aussi de la partie avec une démonstration de recherche au sang. Les exposants, venus proposer de tout et pour tous, la fédération de chasse, le grand gibier, les piégeurs, les gardes particuliers... étaient également présents.

Comme d'habitude nous remercions les agriculteurs avec lesquels nous entretenons d'excellentes relations ainsi que les forestiers et cela malgré les dégâts occasionnés par le gibier.

La chasse sur le territoire de la commune est ouverte le jeudi, dimanche et jours fériés.

Bonne année 2014 à toutes et à tous. ■



Président
Vice-président
Secrétaire
Trésorier
Membres

Hervé Balsat, 06 09 92 79 73
Gilles Garcin
Jacques Corbet
vacant
Didier Lecoq, Christophe Dupont

Gardes particuliers Jean-Paul Plasson, 06 81 47 00 09
Jean-Charles Francaz, 06 50 20 97 61

Amicale des Amoureux de la Gaule de Machilly

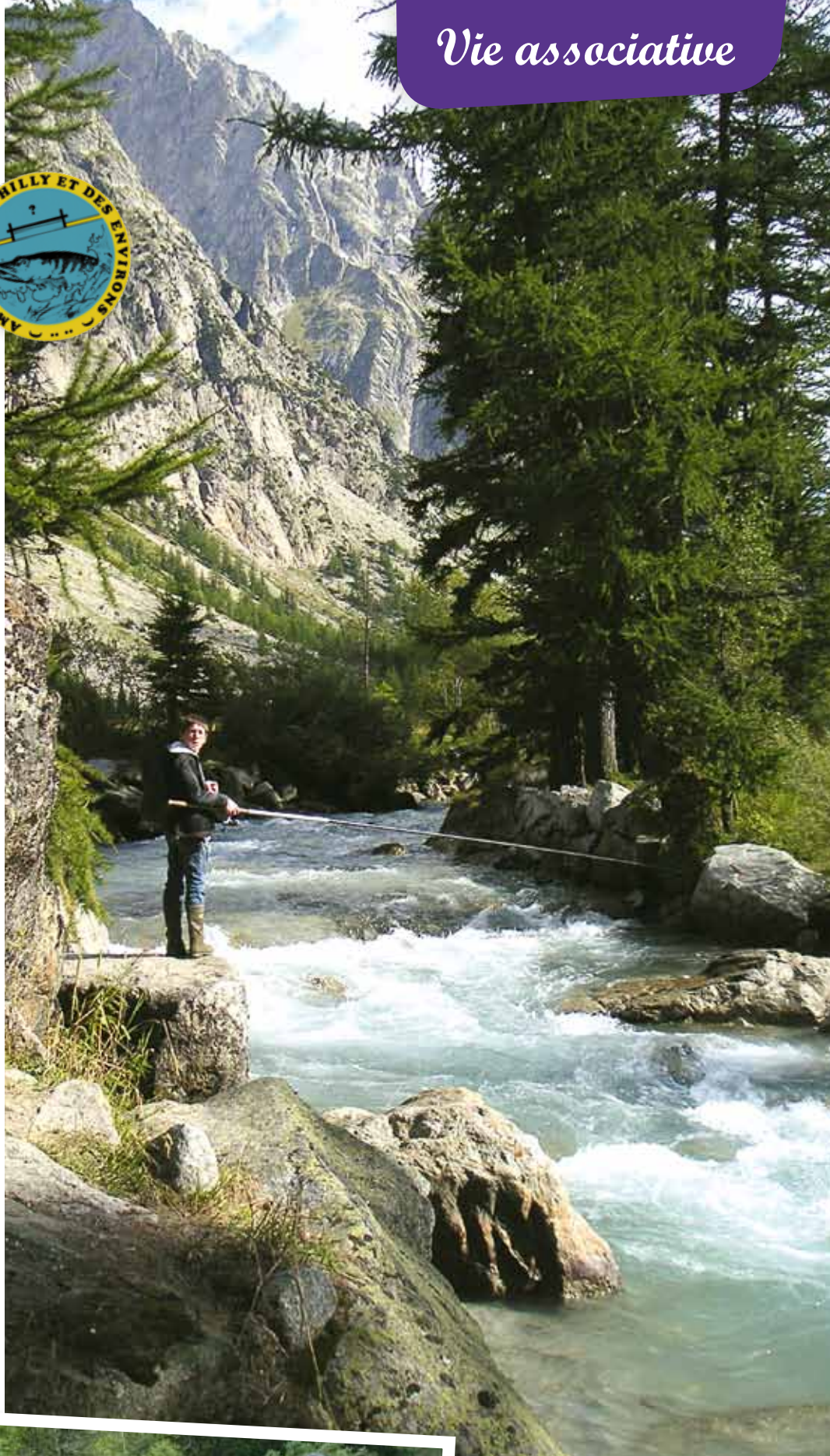


En cette année 2013, l'amicale a retrouvé un rythme d'activités normales :

- 26 janvier : participation à l'assemblée générale de l'association de Pêche du Chablais Genevois à la salle des fêtes de Machilly,
- 15 février : organisation de l'Assemblée générale de l'Amicale des Amoureux de la Gaule,
- 6 avril : l'amicale a participé à la Journée Citoyenne de l'Environnement,
- 21 avril : un moment fort de l'année avec l'organisation de notre concours de pêche toujours très apprécié. Le seul bémol fut le manque d'appétit des poissons déversés, notamment chez les grosses pièces, puisque plusieurs d'entre-elles ont été prises aux leurres 15 jours plus tard lors de l'ouverture du brochet,
- pendant les mois de mai, juin et juillet, l'Amicale a participé aux différents concours du secteur et a également planifié une matinée de pêche au foron avec un lâcher de truites suivi d'un casse-croute,
- en août, l'Amicale a organisé pour ses sociétaires une journée de pêche en vallée d'Aoste dans le magnifique cadre du Val Ferret. Même si les poissons nombreux n'étaient pas très affamés tous les participants sont rentrés ravis de cette promenade.

Pour 2014, les activités reprendront dès le 25 janvier 2014 à Machilly avec l'assemblée de l'Association agréée pour la Pêche et La Protection Du Milieu Aquatique du Chablais Genevois. La date du traditionnel concours de pêche a quant à elle été fixée au 27 avril 2014.

Bonne année de pêche à tous. ■



Correspondance

Président
M. Jean-Paul Plasson
145, Rue de l'Archet
74140 Saint-Cergues
04 50 94 61 13
06 81 47 00 69



Vieux Volants des Voiron

Depuis neuf saisons, nous nous promenons "de long en large" dans notre belle région avec nos voitures du passé.

C'est avec passion que nous organisons nos balades ; pour le grand bonheur de nos fidèles adhérents.

Voici le programme de l'année 2013 :

- **5 avril** : participation au carnaval de Bons-en-Chablais avec un char sur le thème de Tintin sur la Lune.
- **14 avril** : pour le Dég'Hommage à Roger, nous sommes allés jusqu'à Samoëns admirer le cirque de Sixt-Fer-à-Cheval.
- **5 mai** : les anciennes étaient de sortie pour festoyer au Moulin de Léré et assister à une démonstration de chromage à Lullin.
- **26 mai** : la promenade des Belles nous a amenés au Lac d'Aiguebelette.
- **23 juin** : Classic 3V, le tour du lac de Joux avec une visite d'un musée de voitures anciennes en Jura Suisse.
- **28 juillet** : le pique-nique s'est déroulé au Lac d'Arenthon.
- **11 août** : pour l'estivale, un tour en montagne en direction de St-Nicolas-de-Véroce a été organisé.
- **7 et 8 septembre** : le week-end s'est déroulé à Savigny-lès-Beaune avec visite des Hospices de Beaune, Beaune et le Château de Savigny-lès-Beaune.
- **15 septembre** : participation au Rassemblement Interclub à La Roche-sur-Foron en anciennes.
- **28 septembre** : repas du club à la salle des fêtes de Bons-en-Chablais.
- **5 et 6 octobre** : notre première bourse d'échanges (pièces, miniatures et documentation) aux pièces détachées au gymnase de Bons-en-Chablais a remporté un vif succès, donc nous reparons pour l'an prochain.
- **10 novembre** : l'hivernale nous a emmenés du côté du Bugey.



Participation au carnaval de Bons-en-Chablais.



Dég'Hommage à Roger.



Château de Savigny-lès-Beaune.



Lors de notre première bourse d'échanges.

Voilà encore une belle saison qui s'est terminée, dommage que notre plateau se modernise un peu trop !!! (voitures de 1980 voire même de 2000 !!!). Vous pouvez retrouver toutes les photos et les infos sur notre site internet www.3v.fr ■

Contact :
Gérard Barassi
858, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
06 66 89 13 55



Moto Club

Le Moto Club est ouvert à tous. Nous organisons principalement des sorties circuits "Supermotard" mais toutes les disciplines sont représentées au sein du club. Le club est avant tout un club fédérateur. Le but principal est d'organiser des sorties sur circuit afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute sécurité et de pouvoir, par le groupe, accéder aux circuits aux meilleures conditions.



Nos activités 2013

Le temps aura fortement modifié notre programme cette année. De la pluie, de la pluie et de temps en temps un peu de pluie.

Cela n'a pas empêché les sorties bien sûr et nous nous sommes adaptés.

Un début de saison en compétition, où nous sommes allés faire un tour sur le **Championnat Suisse de Supermotard** sur quelques dates, avec plus ou moins de succès selon les inscrits. Lignières, une pluie... très humide... **Bière** dans le canton de Vaud, une belle course avec une partie terre à plat... sous la pluie...

Puis, une petite incursion sur le circuit de **Magny-Cours** pour aller faire hurler nos 2 temps avant de partir en direction de l'Italie pour notre **Supermoto Summer Camp 2013** fin août. Une semaine de circuit, 6 jours de roulage sur 4 circuits différents ont permis aux membres de rouler selon leurs envies.

Nous avons de la chance, un nouveau circuit a été repris à **Moirans-en-Montagne** (39), ce qui nous permet désormais d'aller rouler sur une journée, le temps du transport étant réduit à 1h15. Nous avons clôturé la saison sur le circuit de **St-Marcel** (71). Circuit qui nous est réservé chaque année pour un week-end en exclusivité. Plusieurs activités sont autorisées : barbecue, moto, scooter, Pocket quad, motocross, dans une ambiance... motarde !

Nos prévisions 2014

Le concept du **Supermoto Tour** est fortement reconduit ! Fort du succès sur 2013, 8 dates, 8 circuits différents. 1 sortie par mois depuis mars.

C'est l'organisation principale du club. Les disciplines sont le supermotard mais aussi l'enduro et la vitesse.

Une **sortie tourisme**, l'occasion pour tous de partager, l'espace d'un week-end l'ambiance du club sur route. C'est une sortie tourisme, direction l'Ardèche, avec une heure et un point de départ puis un lieu d'arrivée. Le tout sur un week-end en juin. Préparez vous pour vivre un grand moment !

Coté Club

Augmentation des adhérents et des sorties réussies. Cela laisse présager d'une bonne pérennité du club pour les années futures.

25 adhérents dont 20 licenciés FFM, deux pilotes féminines. L'adhésion est de 30 €, le prix d'une licence entraînement étant de 125 €.

Pour l'instant, nous n'avons pas encore de moto de disponible pour des stages ou simplement un prêt. Chaque membre vient avec son équipement et son transport. ■



Contact :
Kris Aillaud
94, chemin de Grappaloup
F-74140 Saint-Cergues
Tél. +33 (0)4 50 43 98 08
mccloches@free.fr



Les **Bulldogs**
de Saint-Cergues

Le football américain est un sport de combat collectif qui allie la puissance physique à l'intelligence tactique. Par ses qualités esthétiques et son environnement festif, il symbolise le concept du sport spectacle moderne.

Les principes de base

C'est un jeu de gagne terrain qui se joue à 11 joueurs contre 11. Une équipe comprend une escouade d'attaque (11 joueurs) et une escouade de défense (11 joueurs).

L'attaque : l'équipe en possession de la balle doit la faire progresser en direction de la zone d'en-but adverse et y pénétrer pour marquer un "touchdown" qui vaut 6 points.

La défense : l'équipe de défense doit empêcher cette progression. Les contacts entre joueurs sont réglementés et tout manquement est sanctionné par une pénalité collective (perte de terrain pour l'équipe).

Tout juste montée en 3^e division, l'équipe a atteint l'année dernière les phases finales du championnat national. Une nouvelle et belle saison s'annonce donc pour les Bulldogs !



Les seniors joueront le :

- 13 octobre 2013,
- 27 octobre 2013,
- 24 novembre 2013,
- 2 mars 2014,
- 23 mars 2014.

Durant ce championnat nous rencontrerons les équipes suivantes en match aller/retour :

les Sharks (Valence),
les Gones (Eveil de Lyon),
les Servals (Clermont-Ferrand),
les Aigles (Chambéry),
les Salers (Issoire)

Nous cherchons toujours à recruter autant des joueurs que des personnes voulant nous aider à nous développer.



Contact :
Yoann Trujillo, président
06 03 08 38 95
Email : bulldogs_74@yahoo.fr



Associations

ACCA la Diane des Voirons

1008, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Hervé Balsat
06 09 92 79 73
04 50 94 61 01

ADMR "les Voirons"

65, rue de la Chapelle
74140 Saint-Cergues
04 50 43 54 69

Association Education Populaire/AEP

466, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Gaston Baratay
04 50 94 61 22

Amicale des Amoureux de la Gaule

145, rue de l'archet
74140 Saint-Cergues
Jean-Paul Plasson
04 50 94 61 13

Anciens Combattants

124, route de la Cave aux Fées
74140 Saint-Cergues
Louis Vuilloud
04 50 43 50 93

Association Parents d'Elèves/APE

854, route des Tattes
74140 Saint-Cergues
Marie-Josée Farago
04 50 85 13 68

BCD

1011, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Jérôme Duchêne

Bibliothèque municipale

963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Sandrine Ollivier
04 50 43 50 70

Bulldogs (football américain)

963, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Alexandre Gay-Crosier
06 16 84 73 97

CERFF

1008, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Claude Bouscaillou
09 51 89 36 32

Chorale la Clef de l'Archet

93, impasse des Fontaines
74140 Saint-Cergues
Catherine Vaudaux
04 50 43 56 89

Club Joie de vivre

183, chemin des Champs
Gonin
74140 Saint-Cergues
Hélène Gurtler
04 50 94 61 61

Compagnons de la Serviette

84, chemin du Bourjaillet
74140 Saint-Cergues
Jean Rodriguez
04 50 43 56 87

Country Attitude

104, rue de la Charrière
74140 Saint-Cergues
Elisabeth Balsat
04 50 43 56 48

Créativa

315, route de la Libération
74140 Machilly
Isabelle Layat
04 50 94 66 97

Donneurs de sang

51, chemin du Bourjaillet
74140 Saint-Cergues
Jocelyne Leblanc
04 50 94 73 63

Football Club

98, chemin de Grappaloup
74140 Saint-Cergues
Frédéric Bouillot
04 50 85 23 83

Harmonie

290, route des Voirons
74140 Machilly
Benjamin Willen

Lannachroche

290, route des Voirons
74140 Machilly
Angéline Depierre
06 13 01 93 35

MJC

97, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Bernadette Bux
04 50 43 58 30

Moto Club

94, chemin de Grappaloup
74140 Saint-Cergues
Kris Aillaud
04 50 43 98 08

OCCE

200, rue des écoles
74140 Saint-Cergues
Nathalie Anselmetti
04 50 94 61 35

Ski Club (SC2)

78, clos des Capucins
74700 Sallanches
Anthony Hue
04 50 53 80 52

Sou des écoles

64, chemin de Méran
74140 Saint-Cergues
Carole Stoakes
07 86 80 83 75

Tennis Club Saint-Cergues (TCSC)

197, route du Bourgeau
74140 Saint-Cergues
Mickaël Tognoli
06 17 81 15 25
04 50 36 71 13

Vieux Volants des Voirons (3 V)

858, rue des Allobroges
74140 Saint-Cergues
Gérard Barassi
04 50 43 52 93

Le Grand Genève en marche

Saint-Cergues,
invitée d'honneur
pour la Fête
Nationale Suisse.

Discours prononcé
par Gabriel Doublet
pour le 1^{er} août
à Jussy.



M. le Maire de Jussy, mon cher Josef, chers collègues élus de Jussy et de France voisine, Mrs les maires de Machilly et de Juvigny, chers Jusserands, chers amis venus des alentours, bien chers tous...

Comme je suis heureux d'être parmi vous ce soir... Nous avons passé en effet un 1^{er} août mémorable l'an dernier, et d'être à nouveau là, aujourd'hui, je vous l'assure, est une grande joie...

Lorsque Josef Meyer, votre maire, m'a proposé d'être votre invité pour prononcer un discours à l'occasion du 1^{er} août, j'ai d'abord pensé qu'il me faisait une blague. Je me suis dit, connaissant son sens de l'humour qu'il voulait faire une petite provocation, qu'il trouvait amusante l'idée qu'un "p'tit français" vienne dire quelques mots en ce jour pourtant dédié à votre nation. Il semblerait néanmoins que tout cela ne soit pas une plaisanterie puisque je me suis pincé avant de monter sur cette estrade, et qu'il me paraît tout à fait évident que je ne suis pas en train de rêver.

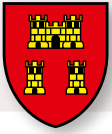
Ainsi, après votre conseiller d'Etat Pierre Maudet l'an dernier, c'est bien un maire français qui a la chance, le plaisir, et surtout l'immense honneur de s'exprimer devant vous, ce soir, à ce moment certes

convivial mais aussi solennel qu'est la célébration de votre fête nationale.

La chose est pour le moins inhabituelle, je pense même que cela ne s'est jamais produit et je veux croire qu'il y a là comme un symbole. Un symbole extrêmement fort de notre amitié, mais aussi et au-delà un symbole plus fort encore de ce qui nous lie, suisses et français, genevois et hauts-savoyards, jusserands et saint-cerguois, proches voisins que nous sommes, dans cette magnifique région dont nous partageons l'histoire et la destinée et qui s'appelle désormais le Grand Genève.

C'est donc soyez en sûrs une très grande émotion et une très grande fierté pour moi, pour mes collègues élus et pour mon village d'être vos invités ce soir. J'espère que nous saurons nous en montrer dignes.

A l'heure effectivement où s'invectivent les plus radicaux, de part et d'autre de la frontière, où certains fustigent le frontalier "paresseux et arrogant" comme d'autres voudraient traquer les suisses "profiteurs" qui ne se déclarent pas en France voisine, il est essentiel de réaffirmer les liens profonds qui nous unissent, au-delà de ces polémiques et de dénoncer ces clichés idiots dont on nous gratifie, suisses comme français.



Ce soir vous fêtez les 722 ans de votre pacte fédéral, qui fonde la Confédération Suisse, ce soir est un temps particulier où vous vous retournez, où vous vous recueillez sur la patrie, c'est un temps de communion où la nation toute entière interroge ses valeurs, et, forte de son passé, se projette dans l'avenir.

C'est une magnifique occasion pour le français que je suis de modestement vous dire ce qu'évoquent pour moi la Suisse et plus particulièrement Genève, et bien sûr Jussy.

Tout d'abord je suis né à quelques centaines de mètres d'ici, à vol d'oiseau, de l'autre côté de votre très belle forêt, à deux pas de la frontière. Autant dire qu'enfant, je ne me suis jamais trop posé la question de savoir si j'étais en Suisse ou en France lorsque j'allais rejoindre des petits copains dont je ne savais franchement pas non plus s'ils étaient suisses ou français. En l'occurrence je me rendais souvent à Moniaz, à la ferme Comte, et nous jouions des après-midis entières à travers champ, à travers bois. Nous devions sans doute passer une dizaine de fois la frontière par jour, sans le savoir. Nous venions à la vogue de Jussy, et j'étais charmé par les courses de cochons et par les spectacles de lutte suisse... Et mes amis suisses venaient également à nos fêtes du côté français...

Mon grand-père était douanier, à Moniaz justement, dans cette douane que nous venons d'ailleurs de rénover pour y faire deux logements. Il y a fait toute sa carrière, et définitivement, en disant cela, je me dis que la frontière est un particularisme inscrit dans les gènes de la famille. Un particularisme qui est une richesse. Car plus qu'à se déclarer suisse ou français, j'ai parfois l'impression qu'il serait plus juste, si je devais définir mon identité, de me revendiquer "citoyen de la frontière", tellement j'éprouve cet attachement aux deux côtés de celle-ci et tellement j'aime vivre en ce lieu où les cultures échangent et vivent ensemble.

Certains considèrent la frontière comme un mur, un obstacle visant à empêcher le passage. J'aurai plutôt tendance à la voir comme une porte, comme une fenêtre, comme quelque chose en tout cas qui invite au voyage, à la rencontre, en bref, qui donne envie d'aller voir ce qui se trouve derrière.

Et les échanges, dans notre région, ont toujours été extrêmement nourris. Les limites de nos territoires n'ont cessé d'évoluer au fil du temps, et c'est vrai que Genève n'est membre de la confédération que depuis 1815, et que la Savoie n'a été rattachée à la France qu'en 1860.

Les paysans suisses et français ont toujours beaucoup échangé de part et d'autre de la frontière, et cela perdure encore, en effet, ce sont par exemple des vaches suisses qui paissent à l'alpage de la Lettaz, à Saint-Cergues, dans les Voirons, cette belle montagne dont nous partageons la réconfortante silhouette.

Nos arrières grands parents, du côté français, allaient vendre leurs fruits à Genève, à Carouge... Tout cela pour dire que nous avons toujours eu, par ici, une logique de région plutôt qu'une logique de pays. Car il y a ici des spécificités qui sont parfois mal comprises par Berne ou par Paris.

En grandissant, ma mère m'emmenait à la Migros ou à la Coop, et j'éprouvais une sorte d'excitation pour ces produits made in Suisse qui différaient des produits français, comme j'entends d'ailleurs souvent mes amis suisses me dire leur fascination devant le choix invraisemblable proposé par nos immenses supermarchés français.

Ce que nous ressentons mutuellement, c'est presque une sorte de petit exotisme, à notre échelle, lorsque l'on se rend les uns chez les autres, parce que des petites expressions diffèrent, parce que les lois ne sont pas les mêmes, parce que les cultures tout en étant proches, sont tout de même différentes, et c'est je crois ce qui fait tout l'intérêt, toute la richesse de la région.

Le Grand Genève en marche (suite)

Et c'est ce qui fait que la frontière est quelque part si précieuse. Car une fois encore, au lieu de nous séparer, elle garantit nos particularismes et nous permet, car elle est souple, de nous rencontrer, de confronter nos points de vue, de nous chamailler un peu parfois, en tout cas de nous enrichir de la spécificité de l'autre.

L'adolescent et le jeune que j'ai été est beaucoup sorti en suisse, à Genève. Comme pour bien des français, Genève est perçue comme la grande ville, comme le centre culturel et de loisirs de toute la région. J'avoue éprouver un amour immodéré pour vos petits bistrotts, qui ont pour beaucoup gardé leur charme d'antan, j'ai un amour immodéré pour vos auberges communales, pour tous ces lieux que vous avez su préserver et qui malheureusement ont un peu disparu du côté français.

Nous partageons également un merveilleux patrimoine naturel, et depuis ma plus tendre enfance, j'ai parcouru en long, en large et en travers les bois de Jussy, et votre très belle campagne. Nombreux sont d'ailleurs les français à venir s'y détendre, et s'y promener, comme de nombreux genevois, également, viennent se dégourdir les jambes dans les Voirons ou sur le Salève.

Même lorsque je suis parti à Paris faire mes études de droit, la Suisse s'est immédiatement rappelée à moi. En effet, en droit constitutionnel comparé, la Suisse est le modèle confédéral par excellence, et sa démocratie est étudiée en détail par tous les aspirants juristes, qui ayant en tête le modèle jacobin et centralisateur français regardent avec étonnement la souplesse de votre organisation politique.

Le modèle politique suisse tout en étant ancien est particulièrement moderne, et ce qui choque presque le français quand il s'y intéresse, c'est la façon que vous avez de refuser le pouvoir d'un seul au profit d'une collégialité, d'un consensus, ce mot étrange qui fait bourdonner les oreilles des politiciens français, qui malgré la République sont restés un peu des rois.

En bref, en résumé, je veux clamer ce soir mon amour pour cette région. Il était donc presque évident que ma vie affective s'inscrive dans cette logique. Et donc, bien entendu, je suis tombé amoureux d'une genevoise... Ma femme m'a fait découvrir la Suisse, moi qui ne connaissais guère que Genève et ses alentours, et j'ai été émerveillé par la pureté de ces paysages, par la diversité des cultures, des langues, et j'ai apprécié le lien qui réunissait tous ces êtres si différents qui se sont fédérés, au-delà de leurs particularités derrière un même drapeau.

Tout cela pour vous dire, mes chers amis, que je suis heureux, ce soir, d'avoir l'occasion de dire aussi mon amour pour votre pays, qui est aussi je pense un peu le mien. Ma femme est suisse, ma fille est suisse, la moitié désormais de ma famille est suisse et plus que jamais je me sens lié à votre pays.

Et dans ma mission de maire, j'ai pu mesurer également combien nos liens sont à renforcer, combien nous devons travailler toujours plus, encore et encore, ensemble, pour cette région. Je veux remercier chaleureusement Joseph, votre maire, qui a de nombreux talents et en particulier celui de savoir réunir, de savoir fédérer. Nous nous sommes beaucoup rapprochés entre Saint-Cergues et Jussy, ces dernières années, c'est largement grâce à lui, et nous avons pu réaliser que nous partagions beaucoup de problématiques communes. Nous sommes deux poumons verts dans le Grand Genève.

Nous sommes deux villages où il fait bon vivre, où la population aime se réunir... Nous sommes deux villages qui entendent le rester, tout en participant au nécessaire développement de la région.

Nous sommes quotidiennement traversés par des hordes de véhicules qui se rendent à Genève et avons les mêmes inquiétudes pour la tranquillité et la sécurité de nos habitants. Nous attendons avec la même impatience l'arrivée du CEVA qui viendra nous l'espérons limiter ces flux incessants de voitures, et les jussierands iront peut-être comme les saint-cerguois prendre le train à Machilly pour se rendre à Genève...

Nous participons activement aux réunions transfrontalières dont l'ambition est de régler les grands déséquilibres qui affectent cette région, en matière d'emploi et en matière de logement notamment. Car il est vrai que la France voisine ne crée pas assez d'emplois, tout comme le canton de Genève ne produit pas assez de logements. Votre Conseiller d'Etat François Longchamp a reconnu que le nombre de logements produits à Genève, quoique supérieur à ceux des années précédentes était encore trop faible. Et là encore, c'est un problème commun, car ce sont nos classes moyennes respectives qui sont condamnées à l'exil. Les classes moyennes genevoises ne peuvent plus se loger sur le canton, dès lors se délocalisent en France voisine, et par la même participent avec les frontaliers à renchérir le prix des logements chez nous. Face à cela, nos classes moyennes à nous,



salariées en euros, sont elles-mêmes renvoyées plus loin, à une cinquantaine de kilomètres, là où les prix sont plus accessibles. Ces mouvements importants de population qui habitent toujours plus loin de leurs lieux de travail créent des embouteillages, des bouchons, dont nous subissons tous les conséquences.

Et si Genève sans doute ne construit pas assez, la France, elle, est beaucoup trop permissive, et a déjà relativement bien abîmée sa campagne, là où c'est vrai, vous avez su magnifiquement la préserver.

A Saint-Cergues, nous avons fait le choix de nous inspirer quelque peu des genevois et des suisses en général en arrêtant de miter notre territoire, en construisant moins et surtout mieux, pour protéger également nos espaces naturels et agricoles, comme vous avez si bien su le faire à Jussy, par exemple, tout en densifiant également votre centre de village.

Nous avons développé une politique environnementale forte, en recourant à la gestion différenciée des espaces verts, c'est d'ailleurs la ville de Lausanne qui nous a formé sur la question. Nous avons replanté et repris des vergers à l'abandon, nous avons créé un rucher communal, nous avons mis en place tout un train de mesure pour favoriser la biodiversité et essayer de redonner à la nature son écrin originel.

Et nous avons construit, aussi, pour prendre notre part des besoins de la région, mais nous le ferons donc désormais de façon maîtrisée, en révisant et en revoyant à la baisse notre plan directeur communal.

Dans ce cadre, je dois dire que nous accueillons à l'heure actuelle plus de 400 citoyens genevois et suisses dans notre village.

Des suisses qui s'intègrent très bien dans la vie de la commune, qui participent activement aux événements festifs, qui sont bénévoles dans nos associations, bref, des citoyens au sens noble du terme, à part entière, qui aiment l'endroit où ils vivent, et qui certes, même s'ils ont été contraints à quitter leur canton pour la plupart d'entre eux, trouvent malgré tout une bien belle vie en nos communes frontalières. Je suis fier de cela, fier que nous vivions vraiment ensemble, fier que nous bâtissions à notre échelle ce grand Genève, qui fait peur à certains et qui pourtant est notre seul salut, qui est la seule façon de mieux organiser cette région pour que la qualité de vie, de part et d'autre de la frontière soit préservée.

Au-delà des tensions qui agitent parfois les débats dans la région, au-delà des invectives, des reproches, il faut se demander ce que serait Genève sans les frontaliers, et ce que serait la France voisine sans le dynamisme de Genève. Il faut cesser de part et d'autre, de cracher dans la soupe. Malgré les tentations de repli, de tous côtés, notre avenir ne s'accomplira qu'ensemble parce que nous sommes les deux indissociables parties d'une même région, parce que ce grand Genève n'est pas qu'une terre d'opportunité économique, parce que ce grand Genève n'est pas qu'une place financière ou qu'une villégiature de diplomate, parce

ce que la région genevoise a une âme, un esprit, une culture qui lui est propre, qui découle d'une histoire riche et que cela est précieux à nos yeux, et que cet héritage mérite d'être défendu.

Face à un monde qui se globalise, où tout finit par se ressembler quelle que soit la latitude, je veux rendre hommage à la façon dont vous, suisses, avez su préserver vos particularités, et c'est au nom de ces mêmes particularités, plus locales, que je veux rendre hommage ce soir à ce qui fait que nous sommes amis, à ce qui fait que nous aimons tant nous voir, nous rencontrer entre élus de la frontière, à ce qui fait que nous avons fondé, de façon plus ou moins consciente une sorte de Grand Jussy ou de Grand Saint-Cergues, comme vous préférez, dans lequel nous savons nous retrouver, loin des politiques politiciennes, entre gens simples qui aiment leur région, leur terroir, leur patrimoine, et qui savent que nos problèmes et leurs solutions sont communs, entre gens simples qui savent vivre, partager la table et surtout le verre. De tout cœur je veux te remercier Josef de m'avoir invité, ce fût un honneur, et vous remercier tous de m'avoir écouté, en espérant que je ne vous aurai pas paru un français trop "arrogant", mais plutôt un français qui aime la Suisse, ce "grand petit pays", un français qui aime Genève, et qui aime Jussy.

Bonne soirée à tous et encore une fois bonne fête du 1^{er} août.



Une année à la ruche

Automne 2012

Nous laissons 6 ruches bien peuplées, aptes à passer l'hiver dans de bonnes conditions.

Février 2013

Chaque ruche reçoit un pain de candi.

Printemps 2013

A la visite de mi-avril les ruches sont fortes. Chacune a 4 ou 5 cadres de couvain. L'état sanitaire est bon. Les apiculteurs sont optimistes. Pendant 3 semaines les abeilles s'activent normalement. Hélas ! les mois de mai et juin sont anormalement froids et surtout humides. L'activité se ralentit, s'arrête avec des conséquences importantes : les abeilles essaient et les ruches sont très affaiblies. De plus, assez souvent les essaims récupérés ne sont pas viables. Nous ajoutons 2 ruches dont une par l'élevage d'une reine.

Été 2013

Juillet est encourageant, les ruches se peuplent mais c'est tardif. Elles ne sont pas assez populeuses pour répondre à la miellée de fin juillet/août. Nous récoltons fin août/début septembre mais le bilan est maigre. Sur les 8 ruches seules 4 hausses sont correctement remplies (35 kg). Nous donnons 10 kg à la mairie. Conditionnés en pots de 500 g, ceux-ci seront offerts en cadeau aux jeunes mariés de la commune.

Situation au 30 septembre

Le rucher communal compte 8 ruches et elles sont en bonne santé. Nous leur avons donné, comme chaque automne, du sirop adapté mais en petite quantité car le beau temps de septembre a permis une miellée. Nous avons posé les lanières anti-varroa ; nous les retirerons fin octobre. Espérons en l'an prochain ! ■



Bonne chance à nos nouveaux collégiens



- | | | | |
|--------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|
| 1 Adrien Glory | 9 Matthéo Genais | 17 Félicien Bourdel | 25 Hugo Mohamed-Berger |
| 2 Orégan Frija | 10 Romain Thomas | 18 Chiara Fadda | 26 Vincent Malka |
| 3 Romain Carrier | 11 Lilian Capdessus | 19 Camille Lefol | 27 Pauline Genet |
| 4 Mandy Zaïd | 12 Camille Vallé | 20 Kenny Kalbermatter | 28 Maëna Chiarravalloti |
| 5 Chloé Delucinges | 13 Gabriel Vauchez | 21 Quentin Steinhilber | 29 Esther Layat |
| 6 Telligul Sezer | 14 Maxime Santal | 22 Fevzi Gencaslan | 30 Augustine Besson |
| 7 Morgannen Potron | 15 Clara Felisaz | 23 Evan Peutet | 31 Francky Reich |
| 8 Amandine Wabnitz | 16 Yann Malandre | 24 Manon Poencet | 32 Tina Gillet |

Gastronomie

Le Croustimoelleux

Par Marie-Claude Clément,
pour 7 à 8 personnes

Facile à réaliser, préparation 15 minutes,
cuisson 35 minutes

Ingrédients :

- 300 g de chocolat noir (noir gastronomie de Valrhona),
- 6 œufs,
- 150 g de beurre mou (mais pas fondu),
- 1 cuillère à café de vanille liquide,
- 1 cuillère à soupe de rhum blanc.

Allumez le four thermostat 5 (150° C).
Beurrez un moule à manqué de 26 cm.
Cassez le chocolat en petits morceaux et faites-le fondre au bain-marie, lissez et laissez tiédir.

Cassez 2 œufs dans une terrine, ajoutez les jaunes des 4 œufs restants et réservez les 4 blancs. Versez le sucre et fouettez jusqu'à ce que le mélange blanchisse et triple de volume.

Ajoutez le rhum, la vanille, fouettez encore un peu et incorporez le chocolat fondu à la spatule en tournant, puis le beurre mou en petits dés jusqu'à ce que le mélange soit homogène.

Battez les œufs (4 blancs restants) en neige et les incorporez délicatement avec une spatule souple (pour ne pas les casser) au mélange précédent.

Versez cette pâte dans le moule (mettre dans le moule du papier sulfurisé pour un démoulage plus facile). Glissez dans le four et laissez cuire 35 min. à 150° C. Retirez du four et faites reposer le gâteau 10 min. avant de le démouler. Laissez refroidir. Le gâteau monte pendant la cuisson puis retombe au refroidissement ce qui forme une croûte croustillante d'où son nom de croustimoelleux.





Cérémonie du

8 mai 2013

Notre pays va mal parce qu'il est en crise économique,
mais aussi et surtout peut-être parce qu'il traverse une profonde crise morale.

Et quand un pays ne croit plus en lui, quand un pays préfère laisser dire n'importe quoi pour acheter la paix sociale plutôt que de se battre pour ne pas faire injure aux sacrifices de ses anciens enfants, quand certains parents, une partie de l'école et de la société semble démissionner pour ne plus penser qu'à jouir de l'instant sans s'encombrer du passé, quand les valeurs que sont le courage, le sacrifice et le mérite cèdent la place aux réussites faciles, aux gloires fulgurantes et sans effort aucun, et bien je le dis avec un peu de terreur, mais je le dis quand même, c'est un pays qui sombre.

Car comme le disait le maréchal Foch, "de la même manière qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir". En effet, si nous oublions pourquoi nos aïeux sont morts pour la France, si nous oublions pourquoi ils ont lutté pour notre liberté, alors nous les assassinons deux fois.

Et leur sacrifice aura été vain si quelques décennies seulement après de telles abominations, une partie du peuple ne sait plus qu'elle doit son confort et sa liberté à ces millions de sacrifiés, si elle ne sait plus quelles souffrances terribles ont été endurées pour que certains puissent s'abrutir paisiblement devant leur télévision sans se poser la moindre question. On n'a pas d'avenir sans son passé, et le passé c'est l'histoire qui le cultive, avec ses ténèbres, ses lumières, avec des faits, prouvés, disséqués, analysés, pour tirer de ce qui nous précède la possibilité d'échapper au recommencement des mêmes erreurs, des mêmes atrocités. Et en cela l'histoire est un enjeu primordial, puisqu'elle s'attache, avec l'objectivité qui convient à dire la vérité pour prémunir les futures générations des drames anciens. Et cette vérité, trop s'en amusent, trop la maquillent, trop la déguisent, trop la déforment, trop l'ignorent. Le révisionnisme jusqu'alors était le fait de quelques historiens illuminés, on peut dire qu'à

présent il s'est installé insidieusement chez certains, et le venin de l'antisémitisme, la haine de l'autre, de celui qui est différent, le communautarisme, le repli sur soi, sont des travers qui regagnent de la vigueur et sont autant de menace à la solidité de notre nation, plus encore en ces périodes de crise qui aiguisent toujours malheureusement ce genre de sentiment.

L'école et la république toute entière doivent se remobiliser pour défendre et expliquer notre histoire, nous devons nous battre pour donner à chacun la conscience qu'on ne naît pas sans rien devoir à personne, qu'on ne tombe pas du ciel gratuitement, qu'au contraire, nous sommes le fruit de tout ce qui nous précède. Voilà pourquoi le devoir de mémoire est à mon sens une nécessité absolue, en une époque où en effet, on n'a de goût que pour l'immédiat, le facile et le ludique, en une époque où l'on croit à n'importe quoi, du moment que cela passe à la télé ou sur Internet. ■



A l'occasion de la commémoration du 18 juin 1940, les enfants de l'école élémentaire, venus interpréter la Marseillaise, ont rencontré M. Pierre Molager, sous-préfet de Saint-Julien.





Cérémonie du 15 août 2013

aux Bois Davaud, libération de Saint-Cergues et de Machilly.

Chaque année, c'est toujours la même émotion qui nous éprend lorsque nous commémorons ce qui s'est passé ici, en août 1944, il y a maintenant 69 ans.

Une émotion très vive, car au beau milieu de cette campagne magnifique, au beau milieu de cette verdure ou aujourd'hui nous venons respirer le calme et apaiser nos esprits, de jeunes hommes pour ne pas dire des enfants sont morts pour nous, morts pour que cette terre recouvre sa LIBERTÉ.

Ils ont fait leur la célèbre devise du maquis des Glières, celle de Tom Morel, "**Vivre libre ou mourir**". Quatre mots à la simplicité déconcertante, quatre mots à la résonnance néanmoins terrifiante, car cette devise n'était pas loin s'en faut qu'un effet de style ou qu'un slogan. Elle était au contraire l'expression la plus aboutie de leur détermination et de leur sens du sacrifice, elle était l'expression la plus absolue de leur courage et de ce qu'ils étaient prêts à mettre en œuvre pour combattre la barbarie nazie.

Ceux qui aujourd'hui n'ont de cesse de hurler à la liberté pour les causes ou les motifs les plus futiles devraient se remémorer avec force

le prix qui a été payé en ces heures sombres pour cette liberté. Et imaginer quelque peu la vie qu'ont enduré ces hommes traqués par les allemands, par la milice, vivant dans le froid, avec souvent la faim au ventre, en danger de mort permanent.

Dans une Europe écrasée, dans une France exsangue, divisée, déchirée, dans les ténèbres les plus totales, des poignées d'hommes ont osé braver la nuit à la lumière d'une maigre chandelle. Et de cette infime étincelle pourtant est né l'espoir, et cet espoir a irradié le pays, le continent, pour ne pas dire le monde entier.

Et hameau par hameau, village par village, ville par ville, sont tombés les remparts de l'ordre nazi, à la grâce de combats, qui tous, à leurs échelles, de l'escarmouche entre quelques soldats aux débarquements alliés de Normandie et de Provence, ont contribué à libérer le monde de l'asservissement et de la honte, ont contribué à rendre à notre pays sa dignité et son honneur. ■



Enfants

Mots bizarroïdes

Qu'est ce que c'est :

A - Chaloupe ?

- ☐ 1, un chat détective
- ☐ 2, une petite barque
- ☐ 3, une chaleur terrible, en langage pirate

B - Onomatopée ?

- ☐ 1, une antilope d'Asie
- ☐ 2, le nom d'une prise de judo
- ☐ 3, un petit mot qui représente un bruit

C - Hurluberlu ?

- ☐ 1, quelqu'un qui a tout lu
- ☐ 2, quelqu'un qui agit de façon bizarre
- ☐ 3, quelqu'un qui hurle comme un loup

D - Escarpolette ?

- ☐ 1, une voiture qui roule très lentement
- ☐ 2, une demoiselle escargot
- ☐ 3, une balançoire

E - Baobab ?

- ☐ 1, un arbre d'Afrique
- ☐ 2, une boa à deux têtes
- ☐ 3, un chapeau qui protège du soleil



Quizz

1 - Comment appelle t'on le petit de la girafe ?

- ☐ A, le girafien ☐ B, le girafeau ☐ C, le girafais

2 - A quelle vitesse maximum le léopard peut-il se déplacer ?

- ☐ A, 45 km/h ☐ B, 60 km/h ☐ C, 80 km/h

3 - Quel est le temps (environ) de gestation d'un phacochère ?

- ☐ A, 300 jours ☐ B, 285 jours ☐ C, 175 jours

4 - Quelle est la particularité de la hyène face aux lions ?

- ☐ A, elle fuit dès que le lion s'approche ☐ B, elle lance son cri rieur - ☐ C, c'est la seule qui puisse l'attaquer

5 - Quelle est la puissance des mâchoires de la hyène ?

- ☐ A, 3 tonnes au cm² ☐ B, 1 tonne au cm² ☐ C, 500 kg au cm²

6 - Quel est l'animal le plus rapide en course ?

- ☐ A, le léopard ☐ B, le guépard ☐ C, la panthère

7 - L'autruche a une espérance de vie de combien d'année (en liberté) ?

- ☐ A, 70 ans ☐ B, 90 ans ☐ C, 40 ans

8 - Combien de côtes disposent la cage thoracique de l'éléphant ?

- ☐ A, 35 côtes ☐ B, 20 côtes ☐ C, 55 côtes

9 - Comment appelle t'on aussi le rorqual bleu ?

- ☐ A, baleine bleue ☐ B, requin bleu ☐ C, espadon bleu

10 - Qui des deux suivants ont la taille la plus longue : l'aigle royal male ou l'aigle royal femelle ?

- ☐ A, l'aigle royal male ☐ B, l'aigle royal femelle ☐ C, je ne sais pas

11 - Quel est la différence principale entre l'alligator et le crocodile ?

- ☐ A, les dents ☐ B, le poids ☐ C, les écailles

12 - Quelle taille peut avoir un python royal male ?

- ☐ A, 4,60 m ☐ B, 2,80 m ☐ C, 1,60 m

13 - La tortue la plus vieille du monde a vécu combien d'année ?

- ☐ A, 180 ans ☐ B, 255 ans ☐ C, 325 ans

14 - Qu'est-ce qu'un ?

- ☐ A, un poisson de mer ☐ B, un serpent d'Afrique ☐ C, un coq de bruyère

15 - Qu'est-ce que le hère ?

- ☐ A, une espèce de chèvre ☐ B, un cochon d'Asie ☐ C, un cerf

Adultes

Mots croisés

Horizontalement

- 1 Reporter à plus tard
- 2 Grand vitrage
- 3 Pays - Alcool de genièvre
- 4 Polissage
- 5 Devant ce qui est à lui ou elle -
Donnés en exemple
- 6 Nom pour deux continents
- 7 Degré de judoka - Prit un risque
- 8 Sous le nez et à la barbe
- 9 Celui-ci - Rapport en maths
- 10 Radio des îles - Fromage à peau rouge
- 11 Ensemble hi-fi - Animal de la ferme
- 12 Dupé - Masseurs

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Verticalement

- A Chute soudaine de pluie -
Des traits et des points
- B Avion à réaction - Onzième
département - Dément
- C De la parole - Exigence de ravisseur
- D Qui provoque des démangeaisons -
Accord américain
- E A montré sa gaieté - Enfilas -
Effectue un prélèvement
- F Rejet exprimé - Cadeau
- G Bâties - récompense du travail
- H Brides de monture - Gouffres

Sudokus

Niveau facile

5				4	
				3	1
		6			
			2		
6	3				
	4				5

Niveau moyen

			2		5
2				4	
	6				3
3				5	
	3				4
6		4			

Niveau difficile

			2		
				5	1
	6				5
3				6	
4	3				
		2			

5	1	2	2	4	3	6
4	3	6	5	1	2	
3	2	5	1	6	4	
1	6	4	3	2	5	
2	4	3	6	5	1	
6	5	1	2	4	3	

Niveau difficile

6	1	4	5	3	2	
5	3	2	2	6	1	4
3	2	1	4	5	6	
4	6	5	1	2	3	
2	5	6	3	4	1	
1	4	3	2	6	5	

Niveau moyen

2	4	1	3	6	5	
6	3	5	1	2	4	
3	5	4	2	1	6	
1	2	6	4	5	3	
4	6	2	5	3	1	
5	1	3	6	4	2	

Niveau facile
Sudokus

12	E	U	N	K	I	N	E	S
11	S	O	N	O	I	E		
10	R	F	O	E	D	A	M	
9	O	C	E	T	P	I		
8	M	E	N	T	O	N	B	
7	D	A	N	S	I	E	A	
6	E	U	R	A	S	I	E	
5	S	A	C	I	T	E	S	
4	R	L	I	M	A	G	E	
3	E	T	A	T	G	I	N	
2	V	E	R	I	E	R	E	
1	A	J	O	U	R	N	E	R
	A	B	C	D	E	F	G	H

Mots croisés

Réponses Adultes

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 10h - 12h / 13h30 - 17h.
Jeudi 10h - 12h / 13h30 - 19h.
Permanence 1^{er} et 3^e samedis du mois 10h - 12h.

Tél. : 04 50 43 50 24 - Fax : 04 50 94 68 79

Courriel : mairie@saint-cergues.fr

www.saint-cergues.fr

www.facebook.com/Mairie.Saint.Cergues

Les élus vous reçoivent

ELUS	FONCTION	PÔLE/COMMISSION	JOURS	HEURES	RDV
Gabriel DOUBLET	Maire		L, Me, J, V	11h à 12h	Non
			L, Me, J, V	autres	Oui
Danielle COTTET	Adjointe	Aménagement du territoire	L	16h30 à 17h30	Oui
Jean-Marc PEUTET	Adjoint	Jeunesse, éducation, vie sportive	M	20h à 21h	Oui
Jean-Pierre RODA	Adjoint	Culture	J	17h à 18h	Oui
Robert BOSSON	Adjoint	Travaux, équipement	L	10h à 12h	Non
Evelyne FEVRIER	Conseillère déléguée	Communication, comités de quartier, relations avec les associations	L	10h à 12h	Non

Assistante sociale

2 bis, rue Léon Bourgeois
74100 Ville-la-Grand
→ 04 50 84 31 52

Bibliothèque

Horaires

Mercredi 10h - 12h et 16h - 18h

Jeudi et vendredi 16h - 18h

Samedi 10h - 12h

→ 04 50 43 50 70

Ecoles

Elémentaire :

Direction M. Jérôme Duchêne

→ 04 50 43 56 71

Maternelle :

Directrice Mme Nathalie Anselmetti

→ 04 50 94 61 35

Eglise

Maison paroissiale → 04 50 38 07 47

Contact à Saint-Cergues :

Marie-Louise Banc → 04 50 94 65 27

Curé de la paroisse : Mathew Viju

à Ville-la-Grand → 04 50 37 76 01

MJC (bureau)

Horaires du lundi au vendredi 9h - 12h

Samedi 9h - 11h30

Fermé pendant les vacances scolaires

→ 04 50 43 58 30

Médecin

F. Sonnet

1503, rue des Allobroges

→ 04 50 43 52 80

Infirmiers(ères)

Nathalie Tornier

72, quartier des Tours

74140 Machilly

→ 04 50 94 60 39

Didier Boixados

80, route des Framboises

74140 Machilly

→ 04 50 94 60 39

Ghislaine Roche

768, route de la Cave aux Fées

→ 04 50 43 54 60

Ostéopathe

Julien Portenier

240, route de Terret

→ 04 50 39 79 05

Pharmacie des Voirons

Rue de la Chapelle

→ 04 50 43 53 86

Vétérinaire

D. Hochman

81, rue de la Chapelle

→ 04 50 94 57 76

Poste

Horaires

Lundi au samedi 9h - 12h

Fermé tous les après-midi

Heure limite de dépôt de courrier :

14h30 la semaine, 11h30 le samedi

→ 04 50 43 51 89

Centre Kinessens

421, route des Framboises

Kinésithérapeutes

T. Geraudel,

A.-S. Teyssandier-Burnet,

P.-E. Villette, M. Daudin

→ 04 50 43 58 86

Ostéopathes

S. Sokhan Sanj,

L. Wadoux, V. Nguyen

→ 04 50 43 90 28

Pédicure/podologue

A. Debonne → 06 31 95 84 77

Psychotérapeute

P. Deage → 06 63 02 29 43.

Taxi

Quality taxi

Emplacement n° 1 - Place de la poste

Patrice → 06 18 75 14 72

Laure → 06 08 35 25 97

ADMINISTRATIONS DIVERSES

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie

74000 Annecy

→ 04 50 33 60 00

Sous-préfecture

4, avenue de Genève

74160 Saint-Julien-en-Genevois

→ 04 50 35 13 13

Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers,

service des impôts des entreprises

3, rue Marie-Curie

74100 Annemasse

→ 04 50 43 91 50

Centre des impôts fonciers

3, rue Dupanloup

74040 Annecy Cedex

→ 04 50 88 40 43

Gendarmerie

Caserne de Romagny

Rue de Romagny - 74100 Annemasse

→ 04 50 92 11 66

Police municipale

1, route des Fontaines

74380 Cranves-Sales

→ 04 50 39 97 90

Pompiers

Centre de secours d'Annemasse

→ 18 ou → 04 50 37 02 36

SAMU

→ 15

Hôpital (CHAL)

558, route de Findrol

74130 Contamine-sur-Arve

→ 04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie

19, avenue Pierre Mendes

74100 Annemasse

→ 08 26 30 00 74

Centre antipoison Lyon

→ 04 72 11 69 11

Dépannage électricité ERDF

→ 09 72 67 50 74

Le refuge de l'Espoir

74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame

→ 04 50 36 02 80

Ramassage des ordures ménagères

Mardi : secteur de Bussioz

Jeudi : tous les autres secteurs

Encombrants (gros objets)

Le 1^{er} lundi de chaque mois

(s'inscrire en mairie)

Déchetterie

661, route de la Vy de l'Eau

Horaires été (à compter de la date du changement d'heure)

Lundi, samedi 9h - 12h,
13h30 - 19h

Mardi au vendredi 13h30 - 19h

Horaires hiver (à compter de la date du changement d'heure)

Lundi, samedi 9h - 12h,
13h30 - 17h30

Mardi au vendredi 13h30 - 17h30

Les numéros importants de l'Agglo

Siège d'Annemasse Agglo

11, avenue Emile Zola

74100 Annemasse

→ 04 50 87 83 00

E-mail : contact@annemasse-agglo.fr

Site internet : www.agglo-annemasse.fr

Eau potable

→ 04 50 87 83 00

Eaux usées/assainissement

→ 04 50 87 83 00

Voirie mutualisée

→ 04 50 87 83 00

Les élus peuvent être
contactés via le site internet :

www.saint-cergues.fr



Nouvelles modalités électorales

Elections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014 : **attention aux nouvelles règles applicables !**

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a modifié en profondeur les modalités d'élection des élus communaux et intercommunaux.

Parmi les principaux bouleversements, deux d'entre eux concernent les communes de 1 000 habitants et plus :

- le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus,
- l'élection des conseillers communautaires (communautés de communes et communautés d'agglomération) se fera en même temps que l'élection des conseillers municipaux. Deux listes seront en effet présentes sur un même bulletin de vote : une liste pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération.

Les listes sont indissociables : il n'est donc pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux tout en rayant la liste des conseillers communautaires.

* *Précisions terminologiques :*

- *suffrages exprimés :* nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls,
- *majorité absolue :* plus de la moitié.



Le respect de la parité et la disparition du panachage

Les bulletins de vote de chacune des listes devront comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir (listes complètes). **Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.**

Liste des candidats au mandat de conseiller municipal

Monsieur 1 *Tête de liste*
Madame 2
Monsieur 3
Madame 4
Monsieur 5
Madame 6
Monsieur 7
Madame 8
Monsieur 9
Madame 10
Monsieur 11
Madame 12
Monsieur 13
Madame 14
Monsieur 15

Liste des candidats au mandat de conseiller communautaire (4 sièges)

Monsieur 1 *1^{er} 1/4 de la liste*
Madame 2
Monsieur 3
Madame 4
Monsieur 5 *Siège supplémentaire pour pourvoir aux démissions...*

Un scrutin de liste à deux tours

- Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés* se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont ensuite répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes. Pour participer à cette répartition des sièges restants, les listes doivent avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages au 1^{er} tour, un 2nd tour est organisé. NB : seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent participer au 2nd tour.

- Au second tour, c'est la liste qui obtient le plus grand nombre de voix (majorité relative) qui se voit attribuer la moitié des sièges. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (règle identique à celle applicable au 1^{er} tour). ■

Désormais, tous les électeurs, et non plus seulement les électeurs des communes de 3 500 habitants et plus, devront présenter au moment du vote, en même temps que leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un **titre d'identité** (art. R 60 du code électoral).

QualityTAXI

Laure 06 08 35 25 97 Patrice 06 18 75 14 72

E-mail : qualitytaxi@orange.fr

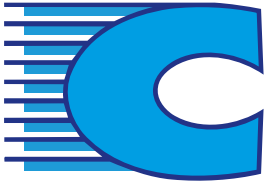
Communes de stationnement : Bons en Chablais / St Cergues

   **Transport médical Assistance**

CHAPUIS T.P.
TERRASSEMENT - VRD
ENROCHEMENT - DENEIGEMENT



chapuistp@wanadoo.fr
Tél. 04 50 82 06 79 Fax: 04 50 85 05 58
380 Bis Les Grands-Champs - 74140 MACHILLY

 **Guy CHATEL** SAS

- ENTREPRISE DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES
- ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR - ILLUMINATION
- MISE EN VALEUR DE BÂTIMENTS

466, Route des Contamines • 74130 AYZE • B.P. 66 • 74132 BONNEVILLE Cedex

Tél. 04 50 97 22 70

Télécopie : 04 50 25 66 03

E-mail : chatel@guy-chatel.fr



Restaurant Pizzeria **PIZZAIOLA** Saint-Cergues

Wifi gratuit, espace enfants

Pizzas faites maison

A emporter
du mardi au samedi

Sur place
11h45-14h / 18h30-21h30
Terrasse d'hiver chauffée

Distributeur de pizzas, drive
servez-vous 7j/7 - 24h/24

04 50 94 79 69

www.pizzaiola.fr

multi dep SAS

DÉPANNAGES - MAINTENANCE - CONTRAT D'ENTRETIEN
Tous brûleurs, fioul, gaz, bois, chaudières électriques
Régulation automatique de température
TÉLÉGESTION

NOUVEAU Energies renouvelables - Pompes à chaleur - Chaudières à granules

SAV agréé **CUNOD** **Buderus** **Honeywell** **CHAPPEE** **IDEAL STANDARD**

Secteur : Genevois - Chablais - Faucigny
Z.A.E. 145 route de Serry - 74250 FILLINGS
04 50 36 20 20 - Fax : 04 50 36 23 30

ALTI THERMIQUE L'énergie est notre avenir, économisons-la !
Secteur Pays Mont Blanc
278 av St Martin - 74700 SALLANCHES
04 50 18 84 69 - Fax : 04 50 18 04 48

Conception/réalisation Agence Connivence,
Grégory Deremble

Rédaction Nicolas Balverde, Robert Bosson,
Magalie Briffaud, Pascale Burnier,
Danielle Cottet, Gabriel Doublet,
Evelyne Février, Catherine
Mouchet, Jean-Marc Peutet,
service communication,
service culture, service jeunesse.

Imprimé en France Imprimeur labellisé, Imprim' Vert.
Comptoir des idées
Décembre 2013



Aménagement & isolation (combles, sous-sols)

Carrelage, faïence

Enduit déco, peinture

Travaux intérieurs/extérieurs

www.srenovation.fr



Rue de la Colombe • 74140 Saint-Cergues

+33 (0)6 25 15 41 65 • +33 (0)4 50 31 50 05

contact@srenovation.fr

TRADI CHALETS

CHALET - CHARPENTE
COUVERTURE - ABRIS VOITURES
VERANDAS - ZINGUERIE

***Rénovation
et
Isolation Toitures***

04 50 43 90 12

C PRO

PIXEL



IMPRESSION & INFORMATIQUE

Un concentré
100 % solutions !

ANNECY

CHAMBERY

VILLE LA GRAND

15 av. du Rhône 74000 ANNECY

04 50 24 03 87

www.cpro.fr

BARATAY Gaston

ENTREPRISE

charpente - couverture
maisons ossature bois
Isolation de toiture

466, Route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues

Tél. 04 50 43 51 18 - Mail : baratayb@free.fr

LEYMARIE
Lérard

une entreprise familiale ayant
plus de 35 ans d'expérience

vérandas alu-bois

conception, fabrication,
réalisation :
une seule et même entreprise



409, route de Macully
74330 POISY



Tél. 04 50 46 28 20
Fax 04 50 46 33 92
societe-leymarie@wanadoo.fr